MASTER
NEGATIVE
NO. 91-80262-20

MICROFILMED 1991

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

LUBAC, JEAN

TITLE:

JOHN STUART MILL ET LE SOCIALISME

PLACE:

PARIS

DATE:

1902

Master Negative #

91-80262-20

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

```
BKS/PROD  Books       FUL/BIB   NYCG91-B56995          Acquisitions     NYCG-AL
FIN PN LUBAC, JEAN - Cluster 1 of 2 - Record added today
+
  ID:NYCG91-B56995    RTYP:a    ST:p    FRN:     MS:       EL:1      AD:06-07-91
  CC:9665  BLT:am      DCF:    CSC:d   MOD:    SNR:      ATC:       UD:06-07-91
  CP:nyu     L:fre     INT:    GPC:    BIO:b   FIC:0     CON:b
  PC:r      PD:1001/1902       REF:    CPI:0   FSI:0     ILC:      MEI:0    II:0
  MMD:      OR:    POL:     DM:     RR:        COL:      EML:      GEN:    BSE:
  040      NNC‡cNNC
  100 10   Lubac, Jean.
  245 10   John Stuart-Mill et le socialisme‡h[microform]/‡cJean Lubac.
  260 0    Paris :‡bV. Giard & E. Bri_ere,‡c1902.
  300      [8], 117 p. 1 leaf ;‡c26 cm.
  504      "Index bibliographique":p. 115-117.
  600 10   Mill, John Stuart,‡d1806-1873.
  650  0   Socialism.
  LDG      RLIN
  QD       07-06-91
```

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 1/x

IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB

DATE FILMED: 9/12/91 INITIALS RL

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

of
1905
1 1
2 8

UNIVERSITÉ DE PARIS. — FACULTÉ DE DROIT

JOHN STUART-MILL

ET LE

SOCIALISME

PAR

Jean LUBAC

THÈSE POUR LE DOCTORAT

Présentée et soutenue le 2 juin 1902

Président : M. DESCHAMPS, *professeur*

Suffragants : MM. CAUWÈS, BOURGUIN *professeurs.*

PARIS (5e)

V. GIARD & E. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT, 16

1902

THÈSE

POUR LE DOCTORAT

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Mill, John Stuart Socialism

UNIVERSITÉ DE PARIS. — FACULTÉ DE DROIT

JOHN STUART-MILL

ET LE

SOCIALISME

PAR

Jean LUBAC

THÈSE POUR LE DOCTORAT

Présentée et soutenue le 2 juin 1902

Président : M. DESCHAMPS, *professeur*

Suffragants : MM. CAUWÈS, BOURGUIN, *professeurs.*

PARIS (5e)

V. GIARD & E. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT, 16

1902

A MON PÈRE

En Affectueuse Reconnaissance

J. L.

APR 23 1910 Lemcke & Büchner

« *Il y a assurément à chaque époque présente beaucoup de choses bonnes pour cette époque, bien que mauvaises pour l'être humain vivant à une autre époque* ».

J. Stuart-Mill

(Correspondance inédite avec G. d'Eichthal page 28)

John Stuart-Mill et le Socialisme

INTRODUCTION

§ 1. — Après Adam Smith et ses successeurs immédiats, c'est John Stuart Mill qui, par ses *Principes d'Economie Politique*, a exercé en Angleterre et peut-être même sur le continent l'influence la plus puissante et la plus durable dans le domaine de la science économique.

Les *Principes* sont une admirable synthèse des théories des grands fondateurs, et L. Cossa voyait encore en eux en 1891 « le résumé, l'achèvement et l'exposé le meilleur des doctrines de l'école classique dans leur forme la plus exacte » (1).

Et cependant, cet ouvrage contient en maints endroits des allégations d'une hardiesse telle qu'elles ont paru inexplicables et contradictoires à la plupart des critiques et des historiens; on trouverait en

(1) L. Cossa : *Histoire des Doctrines économiques*, traduction française, Giard et Brière, 1899, page 338.

lui matière à deux livres d'esprit et d'aspirations opposés : l'un, de beaucoup le plus volumineux, pourrait être signé par le plus pur des classiques, l'autre par un socialiste. D'une part, Stuart Mill se montre disciple fidèle de Ricardo et de Malthus et se fait l'apôtre du *Principe volontaire* (1) ; d'autre part, il se déclare partisan de certaines réformes à caractère nettement socialiste et affirme avec conviction des tendances communistes. La publication de ses *Fragments sur le socialisme* a encore accentué cette diversité d'opinion.

Aussi est-il généralement admis que l'œuvre économique de Stuart Mill contient de nombreuses contradictions, et que c'est là son plus grand défaut (2).

Prouver que ces contradictions ne sont pas réelles, expliquer comment Stuart Mill a pu être amené à prendre en considération certains desiderata socialistes au nom même des principes économiques, tel

(1) C'est pour traduire cette expression usitée en Angleterre, que Dupont White a créé le mot individualisme ; le régime du Principe Volontaire ou régime individualiste est celui qui permet et favorise le développement intégral de l'individualité humaine.

(2) L. Cossa : *Histoire des Doctrines économiques*, pages 344, 345.

Ingram : *Histoire de l'économie politique*, traduction française, Larose et Forcel, 1893, pages 218, 219.

L. Price : *A short history of political economy in England*, third édition, Methuen, page 97.

est le but que nous nous proposons de poursuivre dans cette étude. Nous serons ainsi conduits à déterminer exactement la position doctrinale de cet illustre économiste.

§ 2. — Nous essayerons d'abord d'exposer sous quelles influences Stuart Mill, qui avait reçu de son père l'éducation la plus orthodoxe, a évolué au point de se dire socialiste.

Nous devrons ensuite répondre à une question qui se pose, primordiale, au seuil même de nos recherches : comment Stuart Mill n'a-t-il pas été contraint par sa logique même de déclarer *a priori* l'impossibilité du socialisme.

Si, comme l'admet l'école dite du laisser-faire, la vie sociale est soumise à des lois naturelles que l'homme ne pourrait pas changer alors même qu'il le voudrait, si « les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses sont aussi bonnes qu'inéluctables » (1), le socialisme qui se propose de transformer l'ordre économique actuel est non seulement sans raison d'être aucune, mais ne peut pas même être discuté ; et Louis Reybaud semblerait bien avoir raison lorsque, appréciant les *Principes* de Mill, il dé-

(1) Cette formule empruntée au *Précis d'économie politique* de Leroy-Beaulieu est citée par Ch. Gide : *Principes d'économie politique*, 7e édition, Larose et Forcel, 1901, page 26, note.

lui matière à deux livres d'esprit et d'aspirations opposés : l'un, de beaucoup le plus volumineux, pourrait être signé par le plus pur des classiques, l'autre par un socialiste. D'une part, Stuart Mill se montre disciple fidèle de Ricardo et de Malthus et se fait l'apôtre du *Principe volontaire* (1) ; d'autre part, il se déclare partisan de certaines réformes à caractère nettement socialiste et affirme avec conviction des tendances communistes. La publication de ses *Fragments sur le socialisme* a encore accentué cette diversité d'opinion.

Aussi est-il généralement admis que l'œuvre économique de Stuart Mill contient de nombreuses contradictions, et que c'est là son plus grand défaut (2).

Prouver que ces contradictions ne sont pas réelles, expliquer comment Stuart Mill a pu être amené à prendre en considération certains desiderata socialistes au nom même des principes économiques, tel

(1) C'est pour traduire cette expression usitée en Angleterre, que Dupont White a créé le mot individualisme ; le régime du Principe Volontaire ou régime individualiste est celui qui permet et favorise le développement intégral de l'individualité humaine.

(2) L. Cossa : *Histoire des Doctrines économiques*, pages 344, 345.

Ingram : *Histoire de l'économie politique*, traduction française, Larose et Forcel, 1893, pages 218, 219.

L. Price : *A short history of political economy in England*, third édition, Methuen, page 97.

est le but que nous nous proposons de poursuivre dans cette étude. Nous serons ainsi conduits à déterminer exactement la position doctrinale de cet illustre économiste.

§ 2. — Nous essayerons d'abord d'exposer sous quelles influences Stuart Mill, qui avait reçu de son père l'éducation la plus orthodoxe, a évolué au point de se dire socialiste.

Nous devrons ensuite répondre à une question qui se pose, primordiale, au seuil même de nos recherches : comment Stuart Mill n'a-t-il pas été contraint par sa logique même de déclarer *a priori* l'impossibilité du socialisme.

Si, comme l'admet l'école dite du laisser-faire, la vie sociale est soumise à des lois naturelles que l'homme ne pourrait pas changer alors même qu'il le voudrait, si « les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses sont aussi bonnes qu'inéluctables » (1), le socialisme qui se propose de transformer l'ordre économique actuel est non seulement sans raison d'être aucune, mais ne peut pas même être discuté ; et Louis Reybaud semblerait bien avoir raison lorsque, appréciant les *Principes* de Mill, il dé-

(1) Cette formule empruntée au *Précis d'économie politique* de Leroy-Beaulieu est citée par Ch. Gide : *Principes d'économie politique*, 7e édition, Larose et Forcel, 1901, page 26, note.

clare que placer sur le même rang cette monstruosité qui se nomme le communisme et l'ordre social actuel n'est pas le fait *d'un homme réfléchi, d'un esprit sérieux, d'un économiste* (1).

S'il est vrai que les doctrines socialistes se heurtent à la loi immuable de la nature humaine, elles n'ont pas besoin d'être réfutées : « il suffit de les connaître pour en sentir le vide et l'impuissance » (2).

Comment, dès lors, Stuart Mill a-t-il pu logiquement admettre qu' « il faudrait examiner avec la même sincérité, au lieu de les déclarer d'avance absurdes et impraticables, tous les plans qui seraient proposés par les réformateurs de la société, de quelque nom qu'on les appelle, en vue de réaliser les avantages qu'on se promet de l'institution de la propriété, sans en subir les inconvénients (3). » Nous intitulerons donc notre premier chapitre : *L'Esprit et la Méthode de Stuart Mill.*

Cette étude nous fera connaître le point de vue auquel Stuart Mill s'est placé dans cette appréciation des avantages comparés de ces divers systèmes. Nous examinerons alors comment l'application de plus en plus intégrale du principe même de la propriété privée

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1855. Louis Reybaud, *J. Stuart Mill et l'économie politique en Angleterre.*

(2) Paul Beauregard : *Eléments d'économie politique*, p. 176.

(3) Stuart Mill : *Fragments inédits sur le socialisme*, revue philosophique, mars et avril 1879, page 232.

sera réalisée par le Progrès social sous un régime de libre concurrence, et comment, pour se conformer à l'application intégrale de ce principe, il serait nécessaire d'abolir le droit à la rente et le droit absolu à l'héritage : Nous examinerons ensuite comment ce même Progrès social pourra conduire un jour à l'application du principe communiste. Ce chapitre aura pour titre : *Le Progrès social et la Distribution des richesses.*

Mais la base essentielle de l'œuvre entière de Stuart Mill étant la Doctrine utilitaire, il nous faudra aussi nous demander si cette doctrine se trouve en harmonie avec sa théorie de l'Influence du Progrès social sur la distribution des richesses : ce sera l'objet d'un chapitre intitulé : *Le Principe utilitaire et Les Principes de la propriété privée et du Communisme.*

Enfin, dans un dernier chapitre : *Le Socialisme de Stuart Mill*, nous essayerons de préciser sa position doctrinale.

§ 3. — Notre travail sera un travail purement objectif. d'analyse et non de critique. Nous n'avons pas ici à prendre parti entre l'école individualiste et l'école socialiste : Nous n'avons même pas à apprécier si c'est à tort ou à raison que Stuart Mill a opté pour telle ou telle méthode économique, admis la nécessité de telles ou telles réformes préconisées par les socialistes et

cru à la réalisation lointaine du Communisme.

Nous n'avons pas craint d'user et d'abuser de citations : notre livre y perdra, sans doute, quant à la forme, mais il y gagnera en précision et en concision...

CHAPITRE PREMIER

L'ESPRIT ET LA MÉTHODE DE STUART MILL

SECTION I

L'Evolution de Stuart Mill.

§ 1. — Sidgwick a défini Stuart Mill économiste : un merveilleux vulgarisateur dont l'œuvre est un habile exposé des principaux résultats des discussions de la génération précédente (1).

Bien que nous refusions de souscrire entièrement à pareil jugement, nous sommes cependant obligés de reconnaître qu'il contient une part de vérité : « J'ai toujours eu une médiocre opinion de mes talents comme penseur original, excepté dans les sciences abstraites, a dit lui-même Stuart Mill, mais je me croyais très

(1) Cité par Ingram. *Histoire de l'économie politique*, traduction française (1893, chez Larose et Forcel), pages 209-10. L. L. Price dans sa *Short history of Political Economy in England* (third édition, Methuen, page 96) appelle Stuart Mill le secrétaire de la rédaction des idées de ses prédécesseurs.

supérieur à la plupart de mes contemporains par mon empressement et mon aptitude à apprendre de tout le monde (1). Je ne cherche pas à faire abandonner aux autres leur point de vue, ni à leur faire adopter le mien, mais je m'efforce d'unir ce qui, dans l'un comme dans l'autre, n'est pas une illusion d'optique (2) ».

Et, appréciant l'influence qu'exerça sur lui Mme Taylor, sa femme, il estime que la plus précieuse partie de son travail intellectuel se réduisait à *établir des ponts*, à *ouvrir des passages* qui missent en rapport les vérités que lui faisait découvrir sa femme avec son système général de pensées (3).

Cette tournure d'esprit, loin d'être un défaut, même apparent, d'originalité, constitue au contraire, à notre avis, le caractère essentiellement personnel du positivisme de Stuart Mill : La vérité doit se chercher un peu partout, car la plupart des vérités humaines ne sont que des fragments de vérité (4).

§ 2. — James Mill donna à son fils John Stuart Mill une éducation très sérieuse et très complète. Il lui inculqua, de concert avec son ami Ricardo, les premiers

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, 3e édition, Alcan, page 222.
(2) Stuart Mill : *Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal*, traduction par Eugène d'Eichthal, 1898. Alcan, p. 122.
(3) Stuart Mill : *Mémoires*, page 233.
(4) Stuart Mill : *La Liberté*, traduite par Dupont White 3e édition, page 208.

éléments de l'Economie Politique, d'après une méthode purement déductive, purement abstraite.

Mais, si nous en croyons Stuart Mill, l'homme qui exerça l'influence la plus durable sur son esprit d'étudiant, fut J. Bentham. « Le principe de l'utilité, compris comme Bentham le comprenait, et appliqué comme il l'appliquait dans ses trois volumes, vint prendre dans mon esprit la place qui lui appartenait ; il y devint la clef de voûte qui fit tenir en un seul corps tous les éléments détachés qui avaient composé jusqu'alors, comme autant de fragments isolés, mes connaissances et mes croyances : il donna l'unité à mes conceptions des choses (1). »

James Mill, Ricardo, Bentham, tels furent les maîtres de Stuart Mill dans la science économique.

Il adopta leurs théories et attacha une importance capitale à la doctrine malthusienne. Dans ses recherches, il appliqua leur méthode purement déductive et mérita pendant quelques années l'épithète de machine à raisonner (2).

Mais, après une crise de sentimentalisme qu'il a racontée tout au long dans son Autobiographie, il s'affranchit peu à peu de ce *Benthamisme* étroit sous une double influence : 1° celle des Saint-Simoniens et d'A. Comte ; 2° celle de Mme Taylor, sa femme.

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 63.
(2) Stuart Mill : *Mémoires*, page 104.

§ 3. — Les Saint-Simoniens et A. Comte lui apprirent que ce n'était ni la méthode mathématique, ni la méthode purement expérimentale qui convenait aux sciences économiques (1), que l'esprit humain suit un ordre de progrès, que toutes les questions d'institutions politiques sont relatives et supposent une théorie préalable du progrès humain, une philosophie de l'histoire (2).

Il en vint à admettre que la méthode des sciences physiques doit être le modèle de celle des sciences politiques (3) et il emprunta à A. Comte la notion de la méthode déductive renversée ou méthode historique (4).

Cette évolution méthodologique est très apparente dans l'œuvre de Mill.

Ses *Essays on some unsettled questions* (publiés en 1844, mais écrits en 1829-30) et ses premières éditions des *Principes d'Economie politique* ont été écrits sous l'influence prédominante des idées spéculatives de ses premiers maîtres.

Dans un de ses *Essays* (5) il envisage l'économie politique comme une science théorique et essentielle-

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 153.
(2) Stuart Mill : *Mémoires*, page 155.
(3) Stuart Mill : *Mémoires*, page 158.
(4) Stuart Mill : *Mémoires*, page 200.
(5) Stuart Mill : *Essays on some unsettled questions of political Economy*, dans *Early Essays*, Bell, 1877. Essay V, p. 138-9.

ment abstraite, et compare sa méthode *a priori* à la méthode géométrique.

Aussi n'est-on pas surpris de lire les lignes suivantes dans un article de Ch. Gouraud, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1832, alors que les premiers ouvrages de Stuart Mill commençaient à peine à être connus en France.

« L'Economie politique, selon M. Mill, n'observe pas, elle raisonne et raisonne nécessairement, et à l'exemple des autres sciences abstraites, son édifice entier repose sur des hypothèses. L'homme n'est pour elle un être ni moral, ni raisonnable, ni sensible, c'est un être purement économique. M. Mill, dans ses *Principes*, s'est proposé de tracer, d'après la méthode spéculative qu'il avait exposée dans ses *Essays* le plan modèle des institutions les plus favorables à la production et à la distribution de la richesse sur toute la surface du globe. M. Mill, en économiste strictement spéculatif, n'a pas interrogé l'expérience pour écrire son livre, il n'a consulté que le raisonnement (1). » Lorsque nous aurons exposé la conception méthodologique définitive de Stuart Mill, celle à laquelle il s'est arrêté dans la plénitude de son développement intellectuel, celle de la *Logique*, de *la Liberté*, de *l'Utilitarisme*, des

(1) *Revue des Deux-Mondes*, avril 1832, Ch. Gouraud, *Les tendances de l'économie politique en Angleterre et en France.*

dernières éditions *des Principes*, le lecteur saisira encore mieux combien serait aujourd'hui inexplicablement injuste la réédition de pareils reproches (1).

C'est donc à Auguste Comte et aux Saint-Simoniens qu'il faut attribuer cette évolution dans l'esprit de Stuart Mill. Deux lettres, qu'il écrivit en 1831 à son ami le Saint-Simonien Gustave d'Eichthal, sont à cet égard très significatives.

Dans la première, datée du 1er mars, il disait : « Bien que je ne sois pas Saint-Simonien, ni probablement sur le point de le devenir, je tiens bureau de Saint-Simonisme chez moi » (2), et dans l'autre, datée du

(1) Et cependant certains auteurs contemporains se font encore l'écho de ces reproches.

Voici quelques citations empruntées au *Traité théorique et pratique d'économie politique* de M. Paul Leroy-Beaulieu : « Stuart Mill, esprit d'une singulière pénétration pour tirer toutes les conséquences logiques d'une idée, mais d'une étroitesse qui ne lui permettait pas d'embrasser plusieurs idées à la fois, et d'une ignorance pratique qui faisait que l'entrecroisement des causes de diverses origines, et leur action se limitant et se contrariant les unes les autres, lui échappaient » (tome 1, p. 703). « Le grand logicien dont les yeux sont absolument fermés à la complexité des phénomènes sociaux » (T. 1, page 739). « Il est certain que Ricardo, Malthus, et plus encore leurs disciples parmi lesquels Stuart Mill, ont beaucoup trop généralisé et dogmatisé ». (T. I, page 34, note).

(2) Stuart Mill : *Correspondance inédite avec G. d'Eichthal*, page 141.

30 novembre : « Je suis maintenant disposé à croire que l'organisation sociale que vous avez conçue, sauf les modifications que l'expérience pourra vous suggérer, deviendra probablement l'état final et permanent de l'espèce humaine. Seulement, je diffère de vous en ceci qu'il faudra, je crois, bien des siècles pour amener l'humanité à ce point. En attendant, il faudra se contenter d'approximations, au moyen de ces changements graduels, de ces moyens transitoires qui sont si admirablement indiqués et discutés dans vos écrits, et qui, indépendamment de ce qu'ils préparent, sont d'incontestables et positives améliorations.

« Votre système, fallut-il même le considérer comme impraticable, différerait cependant de tous les autres systèmes auxquels on a pu faire le même reproche, sous ce rapport que, si le but final ne peut être atteint, ici du moins, tous ou presque tous les avantages pratiques se trouvent sur le chemin qu'on suit (1). » Et Stuart Mill comprit alors que, seules, des considérations pratiques tirées du Progrès social devraient nous guider dans le choix des institutions.

§ 4. — L'influence de Mme Taylor, sa femme, fut encore bien plus puissante sur l'esprit de Stuart Mill que celle des Saint-Simoniens et d'A. Comte.

(1) Stuart Mill : *Correspondance inédite avec G. Eichthal*, page 150.

C'est Mme Taylor « qui lui fit rapprocher davantage ses vues sur l'avenir de l'humanité d'un socialisme modéré » (1). Il en vint à considérer les institutions actuelles, telles que la propriété privée et l'héritage, comme purement provisoires et à prendre intérêt aux expériences socialistes (2). Il crut plus fermement à la réalisation lointaine du communisme, l'éducation, l'habitude, les institutions pouvant amener l'intérêt pour le bien commun à se substituer à l'intérêt personnel.

C'est Mme Taylor qui le poussa à se montrer de plus en plus favorable aux doctrines communistes dans les dernières éditions de ses *Principes;* c'est elle qui lui fit ajouter un chapitre sur l'avenir probable des classes laborieuses, c'est elle qui lui inspira ce qu'il estime être sa meilleure contribution à la science économique : sa distinction entre les lois de la production de la richesse qui sont des lois de la nature, et les modes de distribution de la richesse qui dépendent surtout de la volonté humaine (3).

Mais celui de ses ouvrages qui lui fut presque dicté par Mme Taylor, c'est La *Liberté*.

Dans cet ouvrage est mise en relief « l'importance qu'il y a pour l'homme et la société dans l'existence

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 182.
(2) Stuart Mill : *Mémoires*, pages 223-4.
(3) Stuart Mill : *Mémoires*, pages 224, 234, 235.

d'un grand nombre de types différents de caractère, et de l'utilité de donner toute liberté à la nature humaine de se déployer suivant toutes directions » (1).

Comment Mme Taylor a-t-elle pu inspirer, concurremment à Stuart Mill, deux tendances d'esprit aussi apparemment inconciliables? C'est qu'à ses yeux il n'y a incompatibilité entre le libre développement des individualités et le communisme que parce que les individus agissent plus dans un but égoïste que dans un but d'intérêt général.

Certes, l'utilité sera toujours le moteur de l'activité humaine, mais du jour où l'utilité sociale sera pour la masse des hommes un mobile plus puissant que l'utilité privée, le communisme sera possible sans porter atteinte à la liberté : ce progrès se réalisera, car Stuart Mill estime qu'il n'y a rien dans l'essence même de l'individualité humaine qui puisse empêcher cette réalisation (2).

« Nous pensions que le problème social de l'avenir consistait à concilier la plus grande liberté d'action de l'individu avec le droit de tous sur la propriété des matières brutes qu'offre le globe, et avec une participation de tous dans les profits du travail commun. Nous n'avions pas la prétention de croire que nous pourrions d'ores et déjà prévoir la forme exacte des

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 242.
(2) Stuart Mill : *Mémoires*, pages 222-3.

institutions qui devront conduire le plus sûrement à ce but, ni à quelle époque proche ou éloignée il sera possible de les appliquer (1) ». Ce n'est que par une lente éducation que le communisme pourra un jour être réalisable.

Mais actuellement, quelle ligne de conduite Stuart Mill et Mme Taylor proposaient-ils de suivre dans le choix des institutions sociales ?

« La vérité, dans les grands intérêts pratiques de la vie, est surtout une question de combinaison et de conciliation des extrêmes (2). »

« Nous devrons souvent maintenir ou même établir des institutions propres à produire des grands maux, lesquels maux, dans d'autres états sociaux, seraient peut-être sans mélange, à condition que ces institutions soient en même temps de nature à corriger d'autres tendances nuisibles, qui pourraient l'emporter, ou être plus redoutables à cette même époque, autrement dit, dans le même état de l'esprit humain (3) ».

C'est donc d'après des considérations pratiques d'utilité sociale qu'il faudra se guider et qu'il sera juste de se guider. Une marche progressive vers le Communisme et le respect de l'individualité ne sont donc pas

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 222.
(2) Stuart Mill : *La Liberté*, page 193.
(3) Stuart Mill : *Correspondance inédite avec G. d'Eichthal*, p. 32.

incompatibles (1). « Individualité, nous dit Stuart Mill, est la même chose que développement (2) ». Or, la soumission à des lois et à des institutions justes favorise ce développement (3).

Telles sont les grandes lignes de l'évolution qu'a subie l'esprit de Stuart Mill, évolution qui part d'un *Benthamisme étroit* et aboutit à un *socialisme modéré*, sans porter la moindre atteinte à sa foi dans le double principe de liberté et d'utilité.

Nous allons maintenant examiner dans une section 2e comment *logiquement* Stuart Mill a pu être amené par sa méthode à étudier comparativement les desiderata des socialistes et les institutions actuelles, et quel a été le point de départ qu'il a adopté dans cette étude.

SECTION II

La méthode de Stuart Mill et les doctrines socialistes

§ 1. — Les phénomènes sociaux forment ensemble un grand *consensus* que Stuart Mill appelle un *Etat de*

(1) L'esprit de *La Liberté* n'est pas que l'État devrait tolérer un laisser-faire absolu, il est des restrictions à la liberté qui favorisent le développement des individualités.
(2) Stuart Mill : *La Liberté*, page 223.
(3) Stuart Mill : *La Liberté*, page 222.

Société. La science sociale générale a pour but de déterminer « quelles sont les causes qui produisent et les phénomènes qui caractérisent les Etats de Société » (1). Elle doit donc être à la fois statique et dynamique (2).

Sa méthode est la méthode historique ou méthode déductive renversée, qui consiste à découvrir empiriquement les lois par l'observation historique et, s'il est possible, par l'expérimentation, et à vérifier ensuite ces données par la déduction.

Deux forces sont les facteurs de la vie sociale, les circonstances extérieures et la nature humaine (3).

De l'action des circonstances sur la nature des êtres, formant ainsi les caractères des êtres, et de la réaction des êtres modelant les circonstances, doit résulter une progression (4).

« La progressivité de la race humaine est le fondement sur lequel a été instituée, dans ces dernières années, pour la science sociale, une méthode de philosopher bien supérieure aux deux procédés qui avaient prévalu jusque-là, au procédé chimique ou expérimental et au procédé géométrique.

(1) Stuart Mill : *Système de logique*, traduction Peisse, 2e édition. Alcan, 1880. Tome second, pages 509 et 510.

(2) Suart Mill : *Système de logique*, tome 2, pages 508 et suivantes. *Mémoires*, pages 200-1.

(3) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 506.

(4) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 511.

« Cette méthode, qui est maintenant généralement adoptée par les penseurs les plus avancés du continent, consiste à chercher, par une étude et une analyse des faits généraux de l'histoire, à déterminer ce que les philosophes appellent la loi du Progrès (1). »

Cette loi, découverte *empiriquement* d'après la méthode historique, devrait, pour être convertie en loi *scientifique*, être vérifiée par les lois de la nature humaine (2).

« Dans le travail difficile d'observation et de comparaison qui est ici nécessaire, nous serions évidemment fort aidés s'il se trouvait qu'en fait un des éléments de l'existence complexe de l'homme dominât tous les autres, à titre d'agent principal du mouvement social. En effet, nous pourrions alors prendre le progrès de cet élément unique pour la maîtresse chaîne, à chaque anneau successif de laquelle seraient suspendus les anneaux correspondants de tous les autres progrès (3). »

Or, Stuart Mill, appliquant ici la méthode historique et vérifiant ses données par les lois de la nature humaine (4), arrive à cette conclusion que : « L'ordre du

(1) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, pages 512 et 513.

(2)Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 513.

(3) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, pages 527-8.

(4) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, pp. 528-29-30.

progrès, sous tous les rapports, dépendra principalement de l'ordre de progression des convictions intellectuelles de l'humanité, c'est-à-dire de la loi des transformations successives des opinions humaines » (1).

D'autre part, Stuart Mill a consacré la meilleure et la plus belle partie de son ouvrage *La Liberté* à démontrer que, pour tendre vers la vérité, c'est-à-dire vers le progrès, toute transformation d'opinion devrait être *libre*.

« L'unique source infaillible et permanente du Progrès est *la liberté*, puisque, grâce à elle, il peut y avoir autant de centres indépendants de progrès qu'il y a d'individus (2). »

Le Progrès est ennemi de la coutume, c'est-à-dire de l'opinion définitivement arrêtée. Stuart Mill constate, en effet, par des données historiques que tout Progrès qui s'est produit soit dans l'esprit, soit dans les institutions humaines, dérive d'un mouvement d'émancipation intellectuelle (3).

C'est par la comparaison la plus libre et la plus entière des opinions contraires, c'est-à-dire par le développement des individualités qui la composent, que la société se dirige vers la vérité.

Stuart Mill, sans avoir cherché à déterminer la loi

(1) Suart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 530.
(2) Stuart Mill : *La liberté*, page 236.
(3) Stuart Mill ; *La liberté*, page 168.

intégrale du Progrès, a posé à la base de son système les deux lois suivantes : A. Le Progrès se manifeste par des transformations d'opinions. B. L'agent le plus favorable à ces transformations est la Liberté (1).

§ 2. — Mais au lieu d'embrasser le *Consensus Social* en général, on peut se référer à certaines circonstances sociales déterminées et à certaines qualités de la nature humaine. Ces circonstances et ces qualités étant données, c'est par la méthode déductive concrète avec vérification *a posteriori*, c'est-à-dire par la méthode que l'on applique aux sciences physiques, que l'on obtiendra des lois. Cette méthode diffère de la méthode mathématique en ce qu'elle tient compte de la complexité des causes et les dissocie par l'observation, et en ce que la déduction concrète de ces causes dissociées est ensuite vérifiée par l'observation et l'expérience (2). Mais les lois ainsi obtenues seront *hypothétiques*, tout à fait relatives aux circonstances et aux qualités données, et il ne faudrait pas vouloir les appliquer dans tous les temps et dans tous les lieux. Toutes les sciences ainsi conçues seront des

(1) Stuart Mill : *Correspondance inédite avec E. d'Eichthal*, page 27.
(2) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, livre VI, chapitres VIII et IX.

branches détachées du corps général de la Science sociale (1).

Telle devrait être Ethologie politique (2).

Telle est l'Economie politique qui prend pour base : 1° le désir de l'homme d'acquérir des richesses ; 2° les principales circonstances extérieures relatives à cette loi de la nature humaine dans un état de société donnée.

L'Economie politique ne s'occupe que des phénomènes sociaux qui se produisent en vue de l'acquisition de la richesse (3). Certes, « il n'y a peut-être pas dans la vie d'un homme une seule action qui n'ait sa source dans quelque impulsion immédiate ou éloignée autre que le désir de la richesse » (4).

Mais « lorsque un effet dépend d'un concours de causes, ces causes doivent être étudiées une à une et leurs lois cherchées séparément » (5) et voilà pour quoi l'Economie politique suppose que l'homme agit toujours sous l'impulsion du désir de la richesse.

Il faut d'ailleurs bien se garder de vouloir appliquer

(1) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, pages 492 et suivantes.
(2) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 501.
(3) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 496.
(4) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 498.
(5) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 497.

à d'autres états de société les conclusions économiques tirées d'un état donné (1).

Les circonstances extérieures, loin d'être toutes universelles, changent pour la plupart avec les états de société (2). Quant à la nature humaine, elle n'est pas immuable : Stuart Mill la croit même très malléable et ne juge pas impossible qu'elle puisse devenir un jour très différente de ce qu'elle est aujourd'hui (3) : car elle aussi subit la loi du Progrès.

Les conclusions de l'Economie politique sont donc *hypothétiques*. Stuart Mill traite cette science, « non comme une science subsistant isolément et par elle-même, mais comme un fragment d'une chose plus grande, comme une branche de la philosophie sociale unie aux autres branches par des liens tellement entremêlés que les conclusions qu'elle présente, même dans son domaine propre, ne sont vraies que d'une manière conditionnelle et restent soumises à l'influence de causes qui ne tombent pas directement sur ses prises (4) ».

Les lois de l'Economie politique doivent donc, pour rester vraies, être mises en relation avec les lois dyna-

(1) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 499.
(2) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, pages 499-500.
(3) Stuart Mill : *Auguste Comte et le positivisme* ; traduction française Clémenceau, 6e édition 1898 Alcan, page 83.
(4) Stuart Mill : *Mémoires*, page 226.

miques du progrès ; et l'économiste, après avoir exposé les lois statiques de la production et de la distribution des richesses, devra les envisager au point de vue dynamique.

Voilà pourquoi Stuart Mill, dans ses *Principes*, a consacré tout le livre IV à l'étude de *l'Influence du Progrès de la Société sur la production et la distribution* et a intitulé son ouvrage : *Principes d'Economie politique avec quelques-unes de leurs applications à la philosophie sociale* (1).

Il s'est proposé « de montrer les phénomènes économiques de la société dans leurs rapports avec les meilleures idées sociales de l'époque actuelle, ainsi qu'Adam Smith l'a fait avec un si admirable bonheur pour les rapports de ces phénomènes avec la philosophie de son siècle (2) ».

§ 3. — L'Economie politique, science dont l'objet est la richesse (3), peut se diviser en deux parties :

(1) Ce titre ne répond pas cependant très exactement à la conception de Stuart Mill. On pourrait croire en effet, à simple lecture de ce titre, que l'auteur s'est proposé de déduire des *Principes de l'économie politique*, leurs applications à la *Philosophie sociale*.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, préface à la 1re édition, page 25. Traduction française Courcelle-Seneuil et Dussard, 3e édition revue sur la 7e édition anglaise 1873, Guillaumin.

(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, tome 1, p. 1.

la production et la distribution des richesses.

Mais, tandis que la production a lieu d'après des lois fixes et indépendantes de la volonté humaine, la distribution des richesses dépend des lois et des coutumes de la société (1).

Stuart Mill compare les lois de la production des richesses aux lois physiques en ce qu'elles n'ont rien de facultatif et d'arbitraire : elles ne dépendent pas de la volonté humaine. Au contraire, les lois de la distribution des richesses sont facultatives et arbitraires : elles sont l'œuvre de cette volonté humaine ; ces lois sont simplement des institutions variables comme toutes les institutions des hommes. Lorsque les richesses sont produites, la société est libre d'en faire la répartition comme elle l'entend.

« Les règles qui déterminent cette distribution sont ce que les font les opinions et les sentiments de la partie dirigeante de la société et varient considérablement avec les différents siècles et les différents pays ; elles pourraient varier encore davantage si les hommes en décidaient ainsi (2) ».

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, p. 24, tome 1.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, page 234. — Karl Marx a critiqué cette distinction ; il approuve Stuart Mill d'avoir admis le caractère historique des rapports de la répartition, mais il lui reproche d'avoir soutenu avec d'autant plus d'acharnement que les rapports de la production sont constants, découlent de la nature humaine et échappent par

« Sous l'empire de certaines institutions, de certaines coutumes, les salaires, les profits et la rente seront déterminés par certaines causes ; mais les économistes négligent de tenir compte d'une chose indispensable et soutiennent que ces causes doivent, par l'effet d'une nécessité intrinsèque, contre laquelle nul moyen humain ne saurait servir de rien, déterminer les parts qui reviennent, dans la division du

conséquent, à l'influence du développement historique (*Le Capital*, traduction française, chez Giard et Brière, livre III, chapitre LI, page 485).

Il ne faudrait cependant pas croire que Stuart Mill prétende que les lois de la Production sont absolues, immuables et ne subissent pas la loi du Progrès. Tandis que les lois de la distribution sont facultatives, arbitraires et dépendent de la volonté humaine en ce qu'elles sont ce que les font les opinions de la classe dirigeante, les lois de la Production n'ont rien de facultatif, d'arbitraire, et ne dépendent pas de cette volonté humaine : elles partagent le caractère des vérités physiques en ce qu'elles découlent des propriétés de la nature ou plutôt de l'état des connaissances possédées en certains temps, en certains lieux sur ces propriétés (*Principes d'économie politique*, tome 1, pages 23, 24). Mais elles reçoivent et peuvent recevoir des modifications, puisque les connaissances humaines ne sont pas immuables. Les lois de la Production sont soumises à la loi du Progrès, et Stuart Mill, dans ses *Principes*, après les avoir étudiées au point de vue statique, les étudie au point de vue dynamique. Son livre IV est intitulé : « Influence des progrès de la société sur la production et la distribution ».

produit, aux travailleurs, aux capitalistes et aux propriétaires fonciers (1) ».

C'est ainsi qu'il y a des pays où le produit ne se partage pas entre trois classes, le propriétaire foncier, le capitaliste et le travailleur : par exemple, l'Inde où l'Etat est presque le seul propriétaire foncier (2).

Stuart Mill insiste beaucoup sur cette distinction qui, à son dire, est sa contribution la plus importante et la plus originale à la Science économique (3).

Puisque, d'une part, les lois de l'Economie politique sont non pas immuables mais variables avec les états de société et la nature humaine et puisque, d'autre part, les lois de la distribution sont ce que les font les opinions et les sentiments de la partie dirigeante de la société, les doctrines socialistes qui se proposent d'apporter aux lois de la distribution des richesses certaines modifications ne doivent pas *a priori* être considérées comme irréalisables.

§ 4. — Dès lors, les institutions actuelles étant susceptibles de se transformer sous l'influence du Progrès social (4), nous devons nous demander si, *en*

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 236.
(2) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 499.
Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*, « Revue philosophique, année 1879, pages 377 et suivantes.
(3) Stuart Mill : *Mémoires*, pages 235-6.
(4) Stuart Mill : *Mémoires*, page 236.

fait, cette influence pourra amener tôt ou tard la réalisation des réformes préconisées par les socialistes.

Il faut donc envisager les lois de la distribution dans leur rapport avec le Progrès social ; et comme le Progrès se manifeste par des transformations d'opinions, c'est dans le fait de l'évolution actuelle des opinions qu'il faut chercher le point de départ de cette étude ; et puisque ces lois provisoires de la distribution sont ce que les font les opinions et les sentiments de la classe dirigeante, il faut se demander quelle est la classe qui va diriger.

Cette classe qui va diriger, c'est celle des travailleurs, des salariés. Elle n'a pas toujours existé ; l'état d'ouvrier perpétuel était inconnu au Moyen Age (1) ; ce sont les progrès de la production qui ont amené la formation de cette classe.

Mais le suffrage universel a fait d'elle une grande puissance dans la nation. Les ouvriers, dès qu'ils auront conscience de l'efficacité de leur force collective, se hâteront de la mettre au service de leurs aspirations (2).

Grâce à cette force qui est aujourd'hui un fait acquis (3), ils deviendront la classe dirigeante et ce

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 280.
(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* « Revue philosophique », page 228.
(3) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* « Revue philosophique », page 227.

seront leurs opinions qui détermineront les lois de la distribution.

Et de même que toutes les classes privilégiées et puissantes se sont servies de leur pouvoir au profit de leur égoïsme (1), de même, les classes laborieuses voudront faire prévaloir leurs volontés propres, leurs idées propres et leurs projets (2).

La condition de toute bonne transformation d'opinions étant la libre discussion, il faut examiner ce que seront ces credo du peuple (3).

A tort ou à raison les travailleurs estiment que leurs intérêts sont en opposition avec ceux des autres classes. Une crise semble donc imminente et le conflit ne pourra être conjuré que par une sage prévoyance : il faut traiter les travailleurs en égaux dans les discussions que l'on peut avoir avec eux et examiner de bonne foi les reproches qu'ils adressent au régime actuel ; car, si la propriété privée, en tant qu'institution sociale, n'avait pas encore été sérieusement attaquée, c'est parce qu'autrefois les classes dirigeantes avaient toutes intérêt à la conserver : aujourd'hui l'émancipation des travailleurs semble devoir porter un grand coup à cette institution. En effet, les

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 311.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 316.
(3) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* Revue philosophique, page 228.

hommes qui composent la grande majorité de la nation ne possèdent pas et sont tenus en sujétion par la pauvreté. Est-ce un mal nécessaire? Le riche, le fort le disent; mais ils en disaient autant de l'esclavage, du despotisme, etc. D'autres le nient, ce sont les socialistes, « appellation sous laquelle les partisans de systèmes très divers viennent se confondre mais qui implique au moins l'idée d'un remaniement de l'institution de la propriété qui se rapproche beaucoup de l'abolition de cette propriété (1). »

Une grande étude, une grande discussion des revendications des travailleurs s'impose donc.

« Il faudrait rechercher comment un législateur sans préjugés, absolument impartial, jugeant entre les possesseurs de la propriété et les non possesseurs, pourrait statuer sur l'institution ; il faudrait trouver pour la défendre des raisons capables d'agir sur un tel législateur et non des motifs qui ont l'air d'avoir été inventés pour légitimer le fait existant. Les droits ou lois *a priori* qui ne supportent pas cette épreuve devront tôt ou tard disparaître (2). » C'est dans ce but que Stuart Mill entreprit d'écrire en 1869 un livre sur le Socialisme ; mais il n'a malheureusement pas pu

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* « Revue philosophique », pages 228-29-30-31.

(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* « Revue philosophique », page 232.

mettre son projet à exécution et nous ne possédons aujourd'hui, sous le titre de *Fragments sur le Socialisme*, que l'ébauche de ce grand travail.

Sa belle-fille, Hélène Taylor, dans un avertissement, précédant la publication de ces *Fragments* dans la *Revue Philosophique* en 1879, s'exprime en ces termes : « Il (Stuart Mill) était frappé de voir que, en dépit des occupations qui semblaient attirer exclusivement l'attention sur d'autres sujets, les idées socialistes avaient fait, durant les vingt dernières années, de grands progrès parmi les classes ouvrières de tous les pays civilisés.

« Il avait la conviction que les tendances inévitables de la société moderne amèneraient de plus en plus sur le premier plan les questions qui s'agitaient dans le sein de la société. Il y avait à ses yeux des raisons d'une grande importance au point de vue pratique pour qu'on soumît les idées socialistes à une étude poussée à fond et conduite avec impartialité et qu'on appliquât à l'ordre actuel des choses des plans issus des théories qui offriraient les plus sérieuses garanties, lesquels mettraient fin d'une part à des souffrances reconnues et, d'autre part, n'apporteraient point de perturbations sans nécessité aux relations sociales ».

C'est ainsi que Stuart Mill, considérant la marche du Progrès social, et prenant pour point de départ les tendances inévitables de la société moderne, a été

conduit à se demander si, pour mettre fin aux maux reconnus de cette société, il n'était pas nécessaire de supprimer l'institution de la propriété privée et le régime de la libre concurrence.

Nous nous proposons d'expliquer maintenant comment Stuart Mill, usant de la méthode qu'il s'était tracée, a été amené à approuver, d'une part, certains desiderata socialistes au nom même des principes économiques, à souhaiter, d'autre part, la réalisation future du Communisme.

Dans un premier chapitre intitulé : *Le Progrès social et la distribution des richesses*, nous suivrons Stuart Mill examinant :

1° Comment le Progrès social, de lui-même, sous un régime de libre concurrence, fera disparaître certains vices du système distributif actuel en appliquant de plus en plus le principe de la rémunération proportionnée au travail et à l'abstinence.

2° Comment, pour se conformer à ce principe, qui est le principe même de la propriété privée sous un régime de libre concurrence, certaines modifications législatives, à caractère apparemment socialiste, devront compléter l'œuvre du Progrès social en modifiant l'institution actuelle de la propriété privée.

3° Comment la possibilité de la mise en œuvre d'autres principes concurremment au principe de la propriété privée permettra de faire disparaître com-

plètement la pauvreté de ce monde sans en venir nécessairement au système communiste.

4° Comment le Progrès social, qui ne saurait utilement s'accommoder actuellement du programme communiste, pourra un jour amener sa réalisation. Dans cette étude de l'influence du Progrès social sur la distribution des richesses, il sera principalement fait usage de la méthode déductive renversée complétée par les données de la méthode déductive concrète.

Le chapitre suivant en sera la vérification déduite purement du principe même de la doctrine utilitaire.

CHAPITRE II

LE PROGRÈS SOCIAL ET LA DISTRIBUTION DES RICHESSES

SECTION I

Le progrès social et la concurrence.

§ 1. — Les socialistes attribuent la pauvreté à l'institution de la propriété privée et à la libre concurrence.

Ils prétendent que dans l'Europe moderne, et même en Angleterre et en France, l'existence est pour le plus grand nombre aussi pénible et aussi dure que celle de beaucoup de peuples sauvages.

A ceux qui, pour excuser cet état de choses, disent que seuls les plus faibles, les moins énergiques et les moins prudents en sont les victimes, ils répondent que pareille affirmation ne fait qu'ajouter l'insulte au malheur (1)

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* Revue philosophique, page 235.

Les institutions actuelles mériteraient peut-être d'être conservées, si on pouvait au moins établir qu'elles accordent à ceux qui travaillent et à ceux qui se privent la juste rémunération de leur travail et de leurs privations ; mais loin de se conformer à cet idéal, elles se plaisent à le contrarier ; sous leur empire, la rémunération est presque en raison inverse de l'effort, il n'existe pas de justice distributive (1). L'institution de l'héritage fait que la naissance est, pour la plupart, une cause de fortune ou d'indigence, sans qu'il soit en rien tenu compte de leurs efforts. L'institution de la propriété foncière enrichit de la rente la classe des propriétaires, indépendamment de leur travail.

Aussi les socialistes réclament-ils l'abolition de la propriété privée qui semble porter en elle ces injustices.

Mais là n'est pas à leurs yeux l'unique source de l'iniquité qui préside actuellement à la répartition des richesses ; ils accusent le principe même de la concurrence.

« Dans la concurrence des travailleurs, ils voient la cause de l'abaissement des salaires ; dans la concurrence des producteurs, celle de la ruine et de la ban-

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* Revue philosophique, page 236.

queroute (1) ». Et, comme la misère est prolifique, le mal ne fera qu'accroître et la pauvreté augmentera sans cesse, au bénéfice des seuls grands capitalistes qui spolient le travailleur du produit de son travail. De plus, la concurrence qui s'exerce entre commerçants est, disent-ils, désastreuse pour la société ; le commerçant s'enrichit sans rien produire au détriment du producteur et du consommateur.

Les socialistes condamnent la concurrence parce qu'elle repose sur une opposition, non sur une harmonie d'intérêts, et qu'elle est un système de guerre privée (2).

§ 2. — Stuart Mill se plaît à reconnaître l'imperfection du mode actuel de la répartition des richesses : il se montre même à son égard très sévère.

« Si le sort de l'espèce humaine devait rester ce qu'il est aujourd'hui, si l'homme était à jamais l'esclave du travail auquel il ne s'intéresse point parce qu'il n'y est pas intéressé ; employant tous ses efforts depuis l'aube jusqu'au soir à gagner strictement de quoi vivre sous le faix des privations morales et intellectuelles

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique», page 238.

(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique», page 238.

que suppose un tel état, sans ressource d'âme ou d'esprit, sans enseignement parce qu'il ne peut pas être mieux enseigné que nourri, égoïste parce qu'il a besoin de toutes ses pensées pour lui-même, sans intérêts ni sentiments comme citoyen et membre de la société parce qu'il a dans son cœur le sentiment de l'injustice dont il est victime, irrité de ce qui lui manque et de ce que les autres possèdent, je ne vois pas ce qui pourrait porter une personne douée de raison à s'inquiéter de la destinée de l'espèce humaine (1) ».

1. Stuart Mill ne considère ni comme juste ni comme bon un état de société dans lequel il existe une classe qui ne travaille pas sans être incapable de travailler (2). C'est la condamnation du droit illimité à l'héritage.

2. Il reconnaît que les salaires sont *misérablement insuffisants* ; mais ils n'ont pas, ainsi que le prétendent les socialistes, une tendance permanente à baisser. La condition des ouvriers s'est améliorée en Europe d'une façon très notable et rien ne semble indiquer que cette tendance à l'augmentation du bien-être des travailleurs menace d'être enrayée (3).

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 431.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 309.

(3) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 254.

3. Quant à l'exploitation du travail par le capital sous le régime actuel, elle est réelle, mais il ne faut pas l'exagérer.

Stuart Mill distingue entre la rente et le profit du capital proprement dit : la rente, il la considère comme un privilège injuste, d'autant plus injuste que le Progrès social ne fait que l'accroître ; mais le profit du capital n'est pas à ses yeux aussi démesuré qu'on veut bien le dire.

Ce profit est constitué par trois parts :

A) L'intérêt du capital dont le taux dépend de l'offre et de la demande sur les prêts : c'est la juste rémunération de l'abstinence ;

B) Une prime pour les risques ;

C) Le salaire du travail de direction.

Sans doute ce salaire pourra être très fort, beaucoup trop considérable ; mais il faut aussi tenir compte de l'étendue possible des risques et de la tendance à la baisse des profits avec les progrès de la société par suite de l'accumulation croissante des capitaux (1).

4. Enfin Stuart Mill reconnaît fondées les objections contre les distributeurs inutiles.

Il estime que, si l'on ajoutait à la part allouée aux

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, pages 261-262.

Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, tome 2, p. 282-283.

travailleurs la somme perçue injustement par les producteurs capitalistes, elle l'augmenterait beaucoup moins que ne le ferait la suppression des distributeurs inutiles et des autres parasites de l'industrie (1).

Il se plaignit devant une Commission de la Chambre des communes, le 6 juin 1850, que les intermédiaires touchaient une part extravagante du produit total du labeur de la société (2).

§ 3. — Tous ces reproches adressés par Stuart Mill au monde actuel de la répartition peuvent se résumer ainsi : « La peine et la rétribution, au lieu d'être en raison directe l'une de l'autre comme cela devrait être dans une société fondée sur la justice, sont généralement en sens inverse (3) ».

Et voilà la cause essentielle de la plupart des maux sociaux et spécialement de la pauvreté. Le Progrès social qui se manifeste par l'éducation et l'émancipation des classes laborieuses tendra à la suppression de cette injustice et mettra fin à cette phase douloureuse de la vie des peuples.

Stuart Mill n'est pas de ceux qui croient que les

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, pages 259 et 263.

(2) Cité par Charles Gide, 7e édition : *Principes d'économie politique*, page 180, note.

(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 448.

progrès de la production sont indéfinis : il arrivera un moment où ni la somme des capitaux, ni le chiffre de la population ne pourra plus augmenter (1).

Cet état stationnaire est inévitable, mais les auteurs ont tort de le redouter. La production de la richesse augmenterait-elle encore énormément, la pauvreté ne disparaîtrait pas pour cela de la terre : Aussi n'est-ce que chez les nations peu civilisées qu'il faut se préoccuper avant tout des progrès de la production ; chez les nations plus avancées, telles que les grandes nations modernes, c'est surtout à une meilleure distribution des richesses qu'il faut viser.

« L'état stationnaire de la population et de la richesse n'implique pas l'immobilité du progrès humain (2) ».

Ceux qui ont accusé Stuart Mill de contradiction (3) parce qu'il avait à la fois des sympathies pour l'*état stationnaire* et pour le *progrès indéfini* n'ont point compris qu'à ses yeux l'état stationnaire de la production et de la population était une condition presque indispensable du Progrès indéfini, du Progrès actuellement le plus désirable, celui qui tend à l'amélioration des lois de la répartition.

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 302.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 307.
(2) Par exemple : L. Cossa, *Histoire des Doctrines*, p. 344.

« Que la somme des produits augmente ou reste stationnaire, c'est ce qui, au-delà d'une certaine quantité, doit inspirer au législateur et au philanthrope un très médiocre intérêt ; mais il est de la plus haute importance que la somme des produits augmente *par rapport* au nombre des personnes qui y prennent part, et ceci (que la richesse de l'humanité reste stationnaire ou augmente autant qu'elle ait jamais augmenté dans une vieille société) dépend des habitudes et des opinions de la classe la plus nombreuse, celle qui vit du travail de ses mains (1). »

C'est donc l'éducation des travailleurs qui, tout en les poussant à devenir la classe dirigeante et à faire prévaloir leurs revendications, amènera la réalisation de ce Progrès dans la répartition des richesses : l'augmentation de la somme des produits par rapport au nombre des personnes qui y prennent part, en d'autres termes, une proposition plus exacte entre la rémunération et l'effort.

§ 4. — L'éducation des travailleurs les rendra plus prévoyants : et le mouvement de la population se trouvera ainsi mieux réglé. A cette conséquence probable du Progrès social Stuart Mill attache une importance exceptionnelle : c'est là, d'après lui, le seul

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 309.

moyen efficace de relever le niveau des salaires. « De toutes les améliorations réservées à l'espèce humaine et qu'il est aujourd'hui possible de prévoir, aucune, dans mon opinion, n'aurait de conséquences morales et sociales plus avantageuses que celle-ci (1). » Grâce à cette prévoyance, les ouvriers pourront obtenir la juste rémunération de leur travail.

§ 5. — L'éducation des classes laborieuses apportera probablement un second remède au défaut actuel de la distribution des richesses : *la coopération*. Les rapports entre patrons et ouvriers devenant de plus en plus intolérables, les ouvriers supprimeront ces rapports par l'association, soit de production, soit de consommation. Des essais heureux dans cette voie ont été racontés par Stuart Mill dans ses *Principes* (2).

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 437.

Quelques années plus tard, Stuart Mill avait changé d'avis à ce sujet : il écrivait le 17 janvier 1867 à Gustave d'Eichthal : « La question du nombre d'enfants dans les familles me paraît plus importante au point de vue de la moralité qu'au point de vue économique, car, dans les circonstances actuelles de l'humanité, d'un côté, le grand accroissement de la richesse et de l'autre l'habitude croissante de l'émigration, ont fort atténué l'importance de la question de la population économiquement parlant » (*Correspondance inédite avec G. d'Eichthal*, page 209). Deux ans après avoir écrit ces lignes, Stuart Mill répudiait sa théorie du *Fonds des salaires*.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, page 317 à 346.

La forme la plus élémentaire de la coopération est la participation aux bénéfices ou association entre ouvriers et patrons. Mais l'association des ouvriers entre eux, possédant en commun le capital, et faisant diriger la production par leurs élus, est la forme qui tendra de plus en plus à prédominer. Ainsi sera supprimé le paiement par le travailleur d'un lourd tribut au capital. « Peut-être, dans un avenir moins reculé qu'on ne suppose, nous pourrons, sous l'influence du principe coopératif, prévoir un changement social qui combinerait la liberté et l'indépendance avec les avantages moraux, intellectuels et économiques de la production en commun, lequel, sans violence ou spoliation, sans trouble soudain des habitudes et des espérances, réaliserait, au moins dans l'industrie, les meilleures aspirations de l'esprit démocratique, en mettant fin à la distinction des travailleurs et des oisifs pour ne laisser subsister d'autres différences que celles résultant des services ou efforts personnels de chacun (1). »

Il n'est donc pas nécessaire, comme le demandent certains socialistes, de dépouiller injustement les capitalistes actuels : la coopération transformera la classe laborieuse en classe à la fois laborieuse et capitaliste, et les travailleurs recevront ainsi la juste rémunéra-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 345.

tion de leurs travaux et de leurs épargnes. La répartition des richesses se trouvera donc alors très améliorée, puisque les distinctions de classes seront supprimées et qu'il ne restera que les distinctions dues aux mérites personnels.

De plus, les associations coopératives de consommation affranchiront les consommateurs du lourd impôt payé aux distributeurs inutiles et les débarrasseront des sophisticateurs (1). La production elle-même s'en trouvera augmentée, puisque tous ces êtres parasites et nuisibles devront à leur tour travailler.

Le Progrès dans la voie de la coopération entraînera une autre conséquence : il fera concorder l'intérêt particulier des travailleurs avec l'intérêt général des associations : lui seul, abolissant les classes de salariés et de patrons, pourra substituer l'*unité d'intérêt* à l'*hostilité organisée* du régime actuel (2). Quant aux conséquences morales, elles seront capitales : la vie sociale, au lieu d'être une lutte d'individus, sera une rivalité amicale dans la poursuite du bien commun et l'occupation quotidienne de chaque être humain sera une école de sympathie sociale et d'intelligence pratique. D'une part, l'individualité se trouvera développée :

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 257. — *Principes d'économie politique*, tome 2, page 343.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 466.

d'autre part, le bien social se trouvera réalisé (1).

Il faut donc favoriser la coopération, soit dans sa forme la plus parfaite, l'association entre travailleurs seuls, soit dans sa forme imparfaite mais transitoire, l'association entre travailleurs et patrons.

Le Progrès porte en lui-même le remède à la plupart des injustices de la répartition actuelle puisque, par la prévoyance et par la coopération, le travailleur pourra obtenir une rémunération mieux proportionnée à son travail et à son épargne.

§ 6. — Mais si les socialistes ont raison en réclamant la suppression de ces injustices, ils ont tort de condamner le principe même de la concurrence.

Le régime de la libre concurrence n'a pas encore complètement succédé au régime de la coutume (2) et la plupart des maux qu'ils lui reprochent sont imputables à la coutume.

Cette juste rémunération du travail, qu'ils préconisent avec tant d'ardeur et qu'ils croient ne pouvoir obtenir que par voie d'autorité sera la conséquence du régime de libre concurrence. Loin d'être, comme ils le prétendent, *un engin destiné à réduire la rémunération de chacun pour l'obliger à accepter un salaire moindre*

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, page 343.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, tome 1, pages 281 et suivantes.

en échange de son travail, la concurrence fera disparaître les vices de la Répartition actuelle : car ces vices n'existent que parcequ'elle n'est pas absolument libre et qu'elle subit encore les entraves de la coutume.

« Partout où il n'y a pas de concurrence, il y a monopole, et le monopole, quelle que soit sa forme, est une taxe levée sur ceux qui travaillent au profit de la fainéantise, sinon de la rapacité (1). »

« Quand la concurrence est parfaitement libre des deux parts, elle ne tend particulièrement ni à élever, ni à abaisser le prix des objets, mais à l'égaliser, à niveler les inégalités de la rémunération (2). »

C'est donc au nom des revendications des socialistes eux-mêmes, au nom du droit au produit du travail, que Stuart Mill préconise la libre concurrence.

Ceux qui l'accusent d'abaisser les salaires oublient que les acheteurs du travail et des marchandises se font concurrence entre eux, aussi bien que les vendeurs, et que c'est elle qui fait baisser le prix des objets dont vivent les travailleurs. Il est faux de dire qu'elle engendre le monopole : un homme, si riche, si intelligent, si puissant soit-il dans la lutte économique,

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 346.
(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 256.

n'arrivera jamais à se débarrasser de tous ses rivaux. Si la concurrence s'exerçait plus parfaitement, il n'y aurait jamais qu'un seul prix sur le marché et ainsi seraient évitées les rémunérations injustement exagérées de certains détaillants ; malheureusement la coutume fixe encore en bien des endroits la plupart des prix. L'éducation générale étendra peu à peu le champ de la concurrence jusqu'aux moindres transactions de détail (1) ; elle fera disparaître aussi de la sorte les trop grandes inégalités de rémunération entre travailleurs (2). Sans doute, il y aura toujours des inégalités de rémunération : elles sont nécessaires en tant qu'elles répondent à des inégalités de travail ; mais actuellement loin d'être proportionnée à l'effort, à la peine, la rémunération semble être en raison inverse : ce sont les travaux les plus fatigants, les plus dégoûtants qui sont les moins payés.

Cette injustice provient en partie des monopoles naturels et artificiels (rente, héritage, etc.), en partie du défaut d'extension de la libre concurrence. Que l'éducation rende plus de travailleurs capables de s'employer à autre chose qu'à ces occupations si pénibles et si répugnantes, et, sous l'empire de la concurrence, élargissant ainsi son champ d'action, leurs salaires

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, tome 1, pages 285 et suivantes.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 532.

augmenteront et se proportionneront à leurs mérites (1).

L'éducation supprimera donc beaucoup d'inconvénients que les socialistes attribuent au principe même de la concurrence et qui sont, au contraire, le résultat de son imperfection actuelle.

La coopération à son tour mettra fin au préjudice que la concurrence pouvait parfois porter aux travailleurs. « Si l'association était générale, il n'y aurait plus de concurrence entre ouvrier et ouvrier, et celle qui aurait lieu entre association et association serait au profit des consommateurs, c'est-à-dire des associations elles-mêmes, de la classe laborieuse en général » (2).

Quant au reproche fait à la concurrence de reposer sur une opposition d'intérêts et d'être un système de guerre privée, il n'est pas solidement fondé.

Le Progrès social fera disparaître cette opposition d'intérêts qui, d'ailleurs, a déjà sensiblement diminué.

Nous savons, en effet, que la coopération, en amenant l'intérêt privé à coïncider avec l'intérêt général, doit transformer la lutte pour la vie en une rivalité

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pages 447 et 448.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 346, 347.

amicale pour le bien de tous : la concurrence pourra s'appeler alors l'émulation.

« C'est l'état imparfait des arrangements sociaux qui fait que le meilleur moyen de servir le bonheur des autres est de sacrifier le sien propre (1)... » « Dans un état progressif de l'esprit humain, les influences qui provoquent chez l'homme le sentiment de son union avec ses semblables doivent devenir chaque jour plus fortes; ce sentiment d'union, s'il était parfait, ferait que l'individu ne concevrait ou ne désirerait pas une condition heureuse dont ses semblables ne profiteraient pas (2). » « Dès maintenant, une personne dont les sentiments sociaux sont cultivés ne peut plus considérer les autres hommes comme ses rivaux dans la poursuite du bonheur et ne peut pas désirer les voir vaincus afin de réussir. Chaque individu a aujourd'hui la conviction bien enracinée qu'il est un être social, que ses sentiments et son but doivent être en harmonie avec ceux de ses semblables (3). »

§ 7. — Le Progrès social, se manifestant par sa marche vers l'éducation et la coopération générale, tend donc à faire disparaître les inconvénients actuels

(1) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 30.

(2) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 61.

(3) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 63.

de la libre concurrence, et sous ce régime de libre concurrence, ce même Progrès social tend à proportionner dans la distribution des richesses la rémunération au travail et à l'abstinence.

La libre concurrence est, en effet, dans l'état actuel des choses, une condition absolument essentielle du Progrès social, c'est-à-dire du développement des individualités. « L'espèce humaine gagne plus à laisser chaque homme vivre comme bon lui semble qu'à l'obliger à vivre comme bon semble aux autres (1). »

« Quiconque réussit dans une profession encombrée ou dans un concours, quiconque est préféré à un autre dans toute lutte pour un objet que deux personnes désiraient, tire un profit de la perte des autres, de leurs efforts frustrés, de leur désappointement. Mais, c'est chose admise de tous : il vaut mieux, dans l'intérêt général de l'humanité, que les hommes continuent leurs poursuites, sans en être détournés par cette sorte de conséquence. En d'autres termes, la société ne reconnaît aux compétiteurs désappointés aucun droit légal ou moral à être exempts de cette sorte de souffrance : elle ne se sent appelée à intervenir que lorsque les moyens de succès employés sont de ceux que l'intérêt général ne peut permettre (2). »

(1) Stuart Mill : *La liberté*, page 129.
(2) Stuart Mill : *La liberté*, pages 281-282.

« La concurrence peut ne pas être le stimulant le plus honnête que l'on puisse concevoir ; mais en ce moment, c'est un stimulant indispensable.

« ... L'erreur commune des socialistes est de ne pas tenir compte de la paresse naturelle aux hommes, de leur tendance à la vie passive...

« ... Dans l'état actuel, tout ce qui limite la concurrence est un mal. La protection contre la concurrence est une protection en faveur de l'oisiveté, de l'inaction intellectuelle (1). »

Mais pourquoi la concurrence est-elle un stimulant indispensable pour le Progrès social, pour le développement des individualités ?

C'est parce qu'actuellement l'homme n'agit que dans son intérêt et que c'est lui, individuellement, qui est le mieux placé pour connaître cet intérêt. Les affaires de la vie sont mieux faites par ceux qui y sont immédiatement intéressés. Toute personne qui travaille sait, mieux que le gouvernement, quels sont pour elle les moyens d'atteindre telle fin qu'elle désire (2). Cette maxime que chaque individu est le meilleur juge de son intérêt doit être prise comme règle générale ; mais elle comporte de nombreuses exceptions, soit *nécessaires*, soit

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 347 348.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 526.

facultatives. A. *Les fonctions incontestées* du gouvernement ne peuvent pas être strictement limitées par une définition : le seul critérium admissible est excessivement vague : c'est *l'évidence de l'utilité de ces exceptions* (1). B. Quant aux *fonctions facultatives*, on ne saurait non plus en donner une théorie générale. Stuart Mill en fait une énumération qui n'est pas limitative ; selon les lieux et les époques, l'intervention de l'Etat dans tel ou tel de ces cas et dans tel ou tel autre cas sera bonne ou mauvaise. Cette question de la limitation du pouvoir de l'Etat ne peut pas recevoir de solution universelle (2).

Le principe est le *laisser-faire* (3). C'est ainsi que Stuart Mill réclame la liberté complète d'association dans l'intérêt de l'amélioration et de l'élévation des classes laborieuses (4).

C'est ainsi qu'il n'est partisan ni de la doctrine de la protection de l'industrie nationale, ni des lois contre l'usure, ni des lois visant à fixer le prix des marchandises, ni des monopoles, etc. (5).

« Croyant avec M. Comte qu'il n'y a point de vérités absolues dans l'art politique, ni, en vérité, dans au-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 355.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 514.
(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 524.
(4) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 474.
(5) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 485 et suivantes.

cun art quelconque, nous convenons avec lui que la doctrine du *laisser-faire* présentée sans de fortes restrictions, n'est ni pratique, ni scientifique ; mais il ne s'ensuit pas que ceux qui l'affirment ne soient pas dix-neuf fois sur vingt pratiquement plus près de la vérité que ceux qui la nient (1) ».

Il y a donc des cas où l'intervention de l'Etat (même dans le domaine économique) sera juste ; mais alors elle ne portera pas atteinte au principe du Progrès, à l'individualité : « Etre soumis pour le bien des autres aux strictes règles de la justice développe les sentiments et les facultés qui s'exercent pour le bien des autres (2) ».

Stuart Mill nous fait d'ailleurs remarquer que sa doctrine n'a rien de commun avec celle dont l'optimisme ridicule voit dans les maux sociaux des choses désirables pour éveiller l'activité des individus et déclare que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes (3).

§ 8. — L'Influence du Progrès social sur la distribution des richesses semble donc l'amener à se conformer au principe de la rémunération proportionnée au

(1) Stuart Mill : *Auguste Comte et le positivisme*, page 78.
(2) Stuart Mill : *La liberté*, page 222.
(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 511, 512.

travail et à l'épargne, au droit au produit du travail et de l'épargne ; et la libre concurrence est une condition essentielle de ce Progrès.

Ainsi disparaîtra, au moins en grande partie, la pauvreté, puisque quiconque travaillera sera récompensé comme il le mérite.

Il n'est donc point nécessaire, pour atteindre ce résultat, de supprimer l'institution de la propriété privée.

Cependant, il est deux sources d'injustices que le Progrès social loin de tarir ne fera que grossir : l'héritage et la rente.

Ces deux institutions actuelles qui sont contraires à l'équitable répartition des richesses font-elles partie intégrante de l'institution de la propriété privée et faut-il, pour les abolir, abolir cette institution elle-même ?

Telle est la question que nous allons examiner avec Stuart Mill.

SECTION II

Le Progrès social et la propriété privée.

§ 1. — L'idée de propriété est une idée qui a varié avec les temps et avec les lieux ainsi que toutes les autres créations de l'esprit humain et les droits que ce

mot exprime ont été sujets dans le cours de l'histoire, à de nombreuses modifications.

« Par exemple, dans les sociétés primitives, le droit de propriété ne comprenait pas le droit de tester. Le pouvoir de disposer de la propriété par testament serait, dans beaucoup de pays de l'Europe, une institution récente, et, longtemps après qu'elle se fut introduite, elle est demeurée restreinte en faveur des personnes désignées sous le nom d'héritiers naturels... Ajoutons que, pour ce qui concerne les droits de propriété sur les immeubles (la principale espèce de propriété à une époque de barbarie) ces droits différaient beaucoup par l'étendue et la durée... Il y a plus, si les droits de propriété sur les mêmes choses sont plus ou moins étendus suivant les lieux, ils s'exercent aussi d'une manière différente sur différentes choses (1). »

Et de cette variabilité de l'idée de propriété privée, Stuart Mill conclut à la possibilité de son progrès ; il constate d'ailleurs que les modifications qu'elle a subies (suppression de l'esclavage, des droits de judicature, etc.), ont été le plus souvent des améliorations et il estime que les changements proposés dans un but d'utilité sociale à l'institution de la propriété pri-

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, pages 378-79-81.

vée ne doivent pas être jugés impraticables par cela seul qu'ils sont en contradiction avec le droit actuel.

« Ni sur ce point, ni sur un autre, la loi ni la coutume d'une époque et d'un pays donnés n'a le droit de demeurer stéréotypée à jamais. Une proposition tendant à réformer des lois ou des coutumes n'est pas nécessairement condamnée parce que son adoption supposerait que, au lieu de subordonner toutes les relations humaines à l'idée qu'on se fait de la propriété au moment même, elle ferait plier les idées existantes de propriété aux nécessités du développement et de l'amélioration de ces relations (1). »

Dès lors, si l'on veut juger sainement du degré de connexion qui existe entre le principe même de la propriété privée et les grands maux de notre société, ce n'est pas d'après le régime actuellement existant qu'il faut se prononcer.

« Les lois de la propriété ne se sont jamais encore conformées aux principes sur lesquels repose la justification de la propriété privée. Elles ont fait une propriété de choses qui ne devraient jamais être considérées comme telles et créé une propriété absolue là où il n'aurait dû exister qu'une propriété conditionnelle ».

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, pages 381-2.

Si ces lois, au lieu de donner davantage à ceux qui ont le plus, visaient à une équitable répartition des richesses, on trouverait que le principe de la propriété individuelle n'a aucune connexion nécessaire avec les maux physiques et sociaux dont presque tous les écrivains socialistes prétendent qu'il est inséparable (1).

§ 2. — Quel est donc, d'après Stuart Mill, le principe essentiel de l'idée de propriété privée ?

C'est le droit des producteurs à ce qu'ils ont eux-mêmes produit, en d'autres termes, le droit au produit du travail (2).

« La propriété individuelle, toutes les fois qu'on entreprend sa défense, est supposée impliquer la garantie aux individus des fruits de leur propre travail et de leur propre abstinence... Pour juger de la destination finale réservée à l'institution de la propriété, nous devons supposer *améliorée* toute circonstance qui fait que l'institution fonctionne d'une manière opposée à ce principe équitable d'une proportion entre la rémunération et l'effort (3). »

L'éducation, la coopération, la libre concurrence tendent à cette amélioration.

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 244.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 253.
(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 244.

§ 3. — Le principe du droit au produit du travail et de l'abstinence ainsi posé, Stuart Mill a prévu une objection qu'on pouvait faire à l'institution actuelle au nom du principe lui-même.

Cette objection est en effet l'arme dont se servent la plupart des socialistes (Ch. Hall, William Thompson, Rodbertus, Karl Marx, etc.), pour demander la suppression de ce qu'ils appellent le *revenu sans travail*. Anton Menger l'a formulée en ces termes dans son livre : *Le droit au produit intégral du travail* :

« D'après de nombreux systèmes socialistes, chaque membre de la société a le droit d'exiger que le produit intégral de son travail lui soit assuré par l'organisation juridique... Comme, d'après ce principe de répartition, le produit du travail est tout entier réparti entre les ouvriers, le revenu sans travail (rente foncière et profit du capital) et sa cause juridique la propriété privée sont impossibles (1). » Prévenant une pareille objection, Stuart Mill distingue la rente foncière du profit du capital. La question de la rente est pour lui une question à part et qu'il se réserve de traiter séparément. Quant à la question du profit du capital, voici comment il la pose : Est-il contraire au principe du droit au produit du travail que la loi accorde aux

(1) Anton Menger : *Le droit au produit intégral du travail*. Traduction française, Giard et Brière, page 15.

ouvriers un simple salaire et transfère le produit même de leur travail à un individu qui a simplement fourni les fonds, sans avoir peut-être en rien contribué personnellement à cette production ? Non, répond Stuart Mill : Car le *travail* n'est pas la seule condition de la production : sans matériaux, sans machines, sans fonds de salaires, pas de production possible ; le *capital* étant lui-même le fruit d'un travail prévoyant, un équivalent doit être donné aux capitalistes, à raison : 1° du travail qui a antérieurement produit le capital ; 2° de l'abstinence qui l'a épargné (1).

Ayant ainsi établi la légitimité du profit, mais prévoyant la forme nouvelle que pouvait prendre l'objection des socialistes, il ajoute que si, d'une part, il réprouve absolument l'avantage immérité qui résulte, en certains cas et pour certains individus, de l'héritage d'un capital économisé par ceux qui les ont précédés, d'autre part, il reconnaît cependant que ce capital améliore, quoique dans des proportions moindres, le sort des travailleurs qui n'héritent de rien (2).

Quant à la part qui revient au capitaliste à titre de profit, Stuart Mill, par une analyse que nous avons

(1) D'ailleurs, grâce à la coopération productive, les travailleurs deviendront capitalistes et c'est ainsi qu'au dire de Stuart Mill, le progrès social amènera la fusion des deux classes.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 253, 254.

exposée plus haut, nous prouve que, quoique parfois trop grande, elle n'est pas toujours aussi exagérée que certains socialistes veulent bien le dire.

Le profit du capital, loin d'être contraire au droit au produit du travail, se trouve donc être en principe en parfaite conformité avec lui.

§ 4. — Mais si la notion essentielle de propriété individuelle implique la garantie aux individus du produit de leur *propre* travail et de leur *propre* abstinence, cette notion n'implique pas absolument la garantie aux individus du produit du travail et de l'abstinence des *autres*. Ce n'est là qu'une conséquence purement incidente qui, lorsqu'elle atteint un certain degré, entre en conflit avec le principe lui-même de la propriété individuelle (1).

Certes, le droit au produit du travail implique le droit de donner librement ce produit et le droit de tester a sa racine même dans le principe de la propriété privée ; mais il n'en est pas de même du droit de succession ab intestat (2).

Stuart Mill distingue donc le droit de tester du droit de succession pris dans son sens général.

Le droit de succession ab intestat, c'est-à-dire le droit des enfants et, à leur défaut, le droit des plus proches parents à l'héritage d'un individu mort sans

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 244.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 256.

testament « peut être un arrangement convenable, mais n'est pas une conséquence du principe de la propriété privée (1) ».

Pour essayer de justifier un pareil droit, on donne généralement deux raisons : 1° la loi, en disposant de cette manière des biens du défunt, est vraisemblablement conforme à sa volonté ; 2° la loi ne saurait laisser dans la misère ceux qui vivaient avec le défunt et partageaient son luxe.

Stuart Mill ne voit pas comment ces deux raisons peuvent justifier le droit de succession ab intestat à l'égard des collatéraux (2).

Quant aux enfants, s'il reconnaît leurs droits, il estime que ces droits doivent être limités.

« Je ne puis admettre que de quelque fortune qu'un père puisse avoir hérité, ou, ce qui est plus encore, quelque fortune qu'il ait acquise, il doive uniquement, parce qu'ils sont ses enfants, laisser ceux-ci riches sans qu'ils aient besoin de faire aucun effort. »

Le devoir des parents envers leurs enfants est lié au fait même de leur avoir donné l'existence ; ils leur doivent, dans la limite du possible, une éducation et des moyens leur permettant de se lancer dans la vie, avec la chance de pouvoir, grâce à leurs propres

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 256, 257.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 259.

efforts, la continuer avec succès ; et les enfants n'ont droit qu'à une provision raisonnable : le reste, si les parents n'ont pas fait de testament, doit revenir à la communauté (1).

Quant au droit de tester, Stuart Mill ne l'admet qu'autant qu'il n'entre pas en conflit avec les intérêts de l'humanité. La propriété privée sur laquelle il repose n'est pas un but, mais le moyen d'arriver à un but, et le droit de tester n'est légitime qu'autant qu'il n'empêche pas la réalisation de ce but. Et d'ailleurs, les lois tant modernes qu'anciennes le reconnaissent fort bien, puisque toutes contiennent des limitations formelles à la liberté de tester.

Stuart Mill ne demande pas qu'on limite le droit de tester ; mais il demande qu'on limite le droit de recevoir. « Je préférerais limiter non la quotité de ce qu'un individu pourrait léguer, mais celle qu'il serait permis à chacun d'acquérir par legs ou par héritage. Toute personne aurait le pouvoir de disposer par testament de tout son bien, mais non de le dissiper pour enrichir un ou quelques individus au delà d'un certain maximum qui serait fixé dans une proportion suffisante pour offrir les moyens de vivre dans une indépendance confortable (2) ».

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 260, 261, 262.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 263.

Le reste reviendrait à l'Etat ou serait distribué entre un grand nombre d'individus. Stuart Mill sait bien que les inégalités de fortune sont nécessaires et inévitables ; mais il trouve immoral et antisocial qu'un individu puisse recevoir par legs ou testament des quantités de richesses illimitées lui permettant de vivre dans un luxe infini sans avoir à faire un seul effort : c'est, en quelque sorte, au nom même du principe de la rémunération proportionnée à l'effort que Stuart Mill préconise cette réforme. La société y gagnerait, car les fortunes scandaleuses seraient ainsi supprimées et aucun individu ne se croirait assez riche pour n'avoir pas besoin de travailler.

Mais Stuart Mill reconnaît que dans l'état actuel des opinions, toute loi à ce sujet serait à peu près inutile, puisqu'elle pourrait toujours être éludée : il faudrait que tout le monde comprenne que le droit illimité de recevoir par testament est aussi nuisible à la société qu'aux individus.

Aussi se contente-t-il de proposer un moyen intermédiaire, laissant subsister la liberté de tester et l'égalité de partage à défaut de testament, et de demander simplement l'exclusion des collatéraux au bénéfice de l'Etat dans les successions *ab intestat* (1).

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 456, 457.

Mais Stuart Mill ne pense pas qu'il faille obliger les testateurs à partager également leurs biens entre leurs enfants : impartialité, loin de toujours signifier égalité, signifie souvent inégalité ; et c'est au nom du droit de propriété du testateur que Stuart Mill désapprouve cette restriction à la liberté. « Tout propriétaire devrait avoir le droit de disposer par testament de tout ce qu'il possède mais non de déclarer qui lui succèdera à la mort de toutes les personnes vivantes au moment où le testament sera fait » (1). (Substitution).

Le principe du droit au produit du travail peut donc rester le fondement de la propriété individuelle et cependant le droit de succession *ab intestat* être supprimé pour les collatéraux limité, pour les enfants, et le droit de recevoir par legs ou testament soumis à d'équitables restrictions.

On pourrait ainsi, tout en respectant l'institution de la propriété privée, abolir en partie la classe des non-travailleurs.

§ 5. — Une autre conséquence très importante est déduite par Stuart Mill du principe fondamental de la propriété privée. Ce principe étant le droit au produit

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 464, 465.

du travail *ne peut s'appliquer à ce qui n'est pas le produit du travail, la matière première, la terre* (1).

Sans doute la terre ne produit pas sans travail la plupart des utilités qu'elle procure à l'homme et les améliorations que le propriétaire apporte au sol qu'il cultive peuvent, à un certain point de vue, servir de justification à la propriété foncière. Malheureusement, les propriétaires n'améliorent pas toujours leurs terres et l'augmentation incessante de la valeur du sol provient le plus souvent d'une toute autre cause : la rente, c'est-à-dire « le prix du privilège que l'inégalité du produit des diverses terres constitue au profit de toutes les terres, à l'exception de celles qui sont placées dans les conditions les plus défavorables » (2).

Et le Progrès social tend à rendre ce privilège de plus en plus exorbitant. « Le progrès économique d'une société divisée en propriétaires, capitalistes et travailleurs, tend à enrichir toujours la classe des propriétaires, tandis que le coût de la subsistance du travailleur tend à s'élever et les profits à diminuer. Les perfectionnements de l'agriculture ralentissent ces deux derniers mouvements ; mais si l'on peut concevoir un cas où le coût de la subsistance ne s'élèverait pas pendant quelque temps, il doit s'élever en définitive sous l'influence de ces améliorations, et l'accroisse-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 267.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 547.

ment de la population tend à faire profiter les propriétaires seuls des perfectionnements agricoles (1). »

A vrai dire, la rente, tant qu'elle n'est pas surélevée artificiellement par des lois restrictives, ne pèse point sur le consommateur : elle n'élève point le prix des céréales et le consommateur ne souffre par elle aucune injustice ; mais si l'Etat s'appropriait la rente ou en percevait l'équivalent par l'impôt, c'est la société tout entière, et non pas seulement quelques individus, qui profiteraient de cet accroissement de richesses qui n'est dû à aucun effort humain.

Puisque la terre n'est pas le produit du travail de l'homme, ce ne sont que des considérations d'utilité générale qui peuvent justifier son appropriation ; et dès l'instant où la propriété foncière ne serait plus tenue pour utile à la société, elle deviendrait injuste (2).

On a si bien compris en Angleterre que la question de la propriété de la terre est avant tout une question d'utilité publique, que l'Etat traite les *landlords* en fonctionnaires publics.

« Mais si l'Etat est libre de traiter les possesseurs de la terre comme des fonctionnaires publics, ce n'est que faire un pas de plus que d'avancer qu'il est libre de les écarter. Le droit des propriétaires à la possession

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 275, 276.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 270.

du sol est complètement subordonné à la police de l'Etat. Le principe de propriété ne leur donne pas droit à la terre, mais ne leur donne droit qu'à une indemnité pour toute portion de leurs intérêts de cette terre dont il peut convenir à la police de l'Etat de les priver (1). »

Aux yeux de Stuart Mill, ce droit de l'Etat n'est qu'une extension du droit d'expropriation pour cause d'utilité publique (2) ; c'est un droit fondamental essentiellement impliqué dans l'idée même du droit à la propriété privée du sol.

« L'espèce humaine en masse conserve encore, de ses droits primitifs au sol de la planète qu'elle habite, tout ce qui est incompatible avec les vues qui lui en ont fait abandonner le reste (3) »

Et Stuart Mill estime qu'on pourrait déclarer toute la terre propriété de l'Etat *sans toucher en rien au droit de propriété sur tout ce qui est le produit du travail et de l'abstinence de l'homme* (4).

C'est en se basant sur l'application stricte du prin-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique* : t. 1, p. 271. Cette indemnité est due aux propriétaires au nom même du principe de la propriété privée : c'est la juste rémunération de leur travail et de leur abstinence.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 272.

(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 273.

(4) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 264.

cipe essentiel de la propriété privée, le droit au produit du travail et de l'abstinence, et sur des considérations d'utilité publique déduites de la loi de la rente que Stuart Mill fonda en Angleterre la *Land Tenure Reform Association.*

L'article 4 du programme de cette société était ainsi conçu :

« Réclamer l'établissement d'un impôt qui intercepte à l'avenir au profit de l'Etat l'accroissement immérité de la rente foncière ou une partie de cet accroissement qui se produit continuellement, sans effort ni dépense des propriétaires, par suite du progrès de la population et de la richesse ; les détenteurs restant libres d'abandonner leur propriété à l'Etat au prix qu'elle pourra avoir sur le marché à l'époque où ce principe sera adopté par la législature (1) ».

Voici quelques-unes des considérations exposées dans une brochure développant le programme de cette société.

« La société est formée en vue non de l'abolition mais de la réforme de la propriété agraire pour la revendication des droits qui appartiennent à la communauté entière et dont la communauté n'est pas intéressée et n'a jamais été obligée de faire abandon

(1) Stuart Mill : cité par la *Critique philosophique* du 19 juin 1873, page 305.

aux landlords. Un de ces droits est celui d'établir une taxe particulière sur la terre... L'élévation de la valeur de la terre et des revenus des propriétaires dans le cours du siècle présent a été énorme... La société pense qu'en laissant appliquer à la terre le régime de la propriété privée, l'Etat aurait dû se réserver à lui-même cette augmentation de revenu et que le temps écoulé ne peut éteindre ce droit de l'Etat, quel que soit le droit qui puisse en résulter pour les détenteurs du sol de réclamer une compensation... Cet accroissement des richesses, qui maintenant remplit le coffre des particuliers, sortant non de leurs mérites ou sacrifices personnels, mais simplement du progrès social, retournera peu à peu et dans une proportion croissante à la collectivité, dans les travaux et les sacrifices de laquelle il a réellement sa source (1). »

Et Stuart Mill, dans la suite de cette brochure, résout les questions pratiques d'exécution de ce programme.

« Il n'est pas nécessaire, dit-il, d'appliquer le droit de l'Etat avec la dernière rigueur. On pourrait laisser une marge étendue pour les erreurs possibles de calcul. On commencerait par l'estimation de toutes les terres du pays, et il serait tenu note des améliorations faites dans la suite par le propriétaire... Si un propriété-

(1) *Programma of the Land Tenure Reform Association with an explanatory statement.* Cité par la *Critique philosophique* du 19 juin 1873, page 300 à 309.

taire pouvait établir que, en raison de circonstances spéciales, son domaine n'a pas participé à l'élévation générale de la valeur, il serait exempt de taxe ; et, en tout cas, si la juste limite était dépassée, la faculté d'abandonner la terre au prix de la première estimation, augmenté d'une compensation pour les améliorations ultérieures, serait une garantie suffisante pour les intérêts pécuniaires des landlords (1). »

Tels étaient les points essentiels du Programme de la *Land tenure reform association* qui demandait que la rente de la terre revienne à l'Etat, distinguant d'ailleurs parfaitement cet élément injuste de l'élément juste du revenu foncier, le loyer du capital.

§ 6. — Stuart Mill a donc ainsi établi que l'institution de la propriété privée basée sur le principe du droit au produit du travail et de l'abstinence — principe dont le Progrès social tend à amener la réalisation — n'implique nullement le droit absolu à l'héritage et à la rente.

Seules des considérations d'utilité sociale pourraient justifier l'existence de pareils droits ; or, l'utilité sociale, loin de plaider en leur faveur, plaide

(1) *Programma of the Land Tenure Reform Association with an explanatory statement*. Cité par la *Critique philosophique* du 19 juin 1873, page 300 à 309.

Voir aussi Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t, 2, pages 373-4-5.

contre eux ; et Stuart Mill est ainsi amené à proposer de modifier l'institution actuelle de la propriété privée et de la mettre en conformité avec le principe même de son existence par la limitation du droit de succession *ab intestat* et du droit de recevoir par testament et par la nationalisation de la rente.

Il est donc urgent, non pas de supprimer l'institution de la propriété privée, mais de la modifier ; et, bien que les deux réformes proposées à cette fin paraissent relever de la doctrine socialiste, ce n'est pas au nom de cette doctrine que Stuart Mill les demande, c'est au nom même du principe fondamental de la propriété privée sous un régime de libre concurrence.

Elles sont nécessaires au même titre que la libre concurrence afin que la distribution des richesses puisse se conformer à la maxime du droit au produit du travail et le régime qui réaliserait cette rémunération proportionnelle à l'effort mériterait vraiment de s'appeler *un individualisme au bon sens du mot* (1).

Une nouvelle organisation sociale ne s'impose donc point pour l'abolition des maux dont nous avons déploré l'existence. La concurrence et la propriété privée, sous l'influence du Progrès social, peuvent conduire à une équitable distribution des richesses et à la disparition presque intégrale de la pauvreté,

(1) Stuart Mill : cité par Fouillée. *Les études récentes sur la propriété*. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1884.

puisque sera abolie la classe des non-travailleurs et que quiconque travaillera sera assuré de recevoir une rémunération proportionnée à son travail. Il reste cependant un cas dans lequel l'indigence subsistera encore : c'est lorsqu'un individu ne *peut* pas travailler.

Est-il possible de porter remède à la pauvreté, dans ce dernier cas, sans être obligé de recourir à la suppression de la propriété privée et de la concurrence ?

SECTION III

Le Progrès social et le droit à l'Assistance et au Travail.

§ 1. — Tout homme a droit à l'existence et Stuart Mill en convient comme d'une chose indiscutable. Il semble donc que l'Etat devrait garantir à chacun de ses membres les moyens essentiels de la vie. Tel est le but et la raison d'être de l'Acte d'Elisabeth en Angleterre. Mais le droit à l'assistance légale doit, pour pouvoir être praticable, recevoir un correctif. Si chaque homme avait l'assurance que tous les êtres qu'il lui plaira de mettre au monde, sans avoir lui-même les moyens de les nourrir, seront à charge légale à l'Etat, l'accroissement de la population et de la po-

pulation miséreuse deviendrait tel que l'Etat n'aurait bientôt plus assez de ressources pour accomplir sa tâche.

Si l'Acte d'Elisabeth avait été pratiqué à la lettre en Angleterre, le produit du pays entier aurait bientôt fini par ne plus suffire à l'assistance de tous les pauvres.

Estce-à dire qu'il faille absolument condamner le droit à l'assistance légale ? Non. L'Etat pourra et devra même prendre à sa charge les indigents, mais en surveillant et en modérant l'accroissement de la population (1) ; et cette action régulatrice sera d'autant plus facile à exercer que le Progrès social développera chez tous les hommes le sens de la prévoyance et tendra à identifier l'intérêt de chacun avec l'intérêt de tous.

§ 2. — A un autre point de vue, il faut remarquer que le droit à l'assistance doit être exercé de façon à ne pas porter atteinte au Progrès social, c'est-à-dire au développement des individualités. Il serait à craindre, en effet, que l'assurance de pouvoir vivre sans effort ne détruise le principe d'activité chez l'individu, et, pour éviter ce très grand inconvénient, il faut que l'Etat procure aux indigents qu'il secourt un mode

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 421, 422, 423.

d'existence beaucoup moins agréable que celui de l'ouvrier qui gagne sa vie par son travail. A cette condition, la charité légale est désirable et plus utile que la charité privée. Il serait injuste et immoral que l'Etat doive procurer un minimum d'existence aux criminels qui subissent leur peine et le refuse aux pauvres non criminels. L'Etat doit *également* à tous ce minimum de moyens d'existence, sans distinguer entre l'individu qui le mérite ou ne le mérite pas. Le rôle de la charité est de compléter l'œuvre de l'Etat en donnant à ceux qui en sont les plus dignes (1).

§ 3. — Quant au droit au travail, Stuart Mill l'envisage de la même manière que le droit à l'assistance : il a exposé très nettement ses vues propres, au sujet de ce droit, dans un article de la *Westminster and Quaterly Review*, appréciant les réformes accomplies en 1848 par le Gouvernement Provisoire.

Voici quelques fragments de cet article :

« Au point de vue de quiconque ne tient pas compte du principe de la population, le droit au travail doit être la plus incontestable des vérités morales et sa reconnaissance la plus sacrée des obligations politiques. Le Gouvernement Provisoire pense, comme doivent penser tous ceux dont l'esprit est élevé et le

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, pp. 543, 544.

cœur exempt d'égoïsme, que la terre appartient, avant tout, aux êtres humains qui l'habitent, que quiconque travaille à un objet utile doit être nourri et vêtu avant que les hommes capables de travailler reçoivent le pain de la paresse. Ce sont là des axiomes moraux. Mais on ne saurait se diriger d'après un principe donné, abstraction faite des principes qui l'environnent. Le Gouvernement Provisoire ne prit pas garde que si tout membre de la grande famille humaine a droit à une place au banquet que les efforts collectifs de son espèce ont préparé, il n'en résulte pas pour chacun le droit d'inviter à ce banquet, sans le consentement de ses frères, des convives surnuméraires... » Il faudrait donc, et c'est là l'idéal à poursuivre, « que les personnes vivantes se garantissent les unes aux autres par l'intermédiaire de leur représentant commun, l'Etat, la possibilité de vivre en travaillant, sauf à abdiquer le droit de propager l'espèce à leur gré et sans limites ; auquel cas, riches et pauvres devraient se soumettre également aux règles prescrites par l'intérêt social. Mais avant qu'une pareille solution du problème ait cessé de paraître visionnaire, il faut qu'une révolution presque complète s'accomplisse dans les idées et les sentiments du genre humain (1). »

(1) Stuart Mill : *Westminster and Quarterly Review*, avril 1849, pages 31 et suivantes.

Cité par la *Critique philosophique* du 19 juin 1873, pp. 363, 364, 365.

Cette Révolution s'accomplira-t-elle ? Oui, sous l'action lente du Progrès social : ce sera l'œuvre de l'éducation.

§ 4. — Ainsi, Stuart Mill se montre favorable au droit à l'assistance légale et au droit au travail, à la condition de limiter l'accroissement de la population.

Le droit au produit du travail, fondement de la propriété privée, n'est donc pas incompatible avec le droit à l'assistance et le droit au travail : il demande même à être complété par eux.

Voilà pourquoi Stuart Mill a pu dire qu'en supposant réalisées les conditions suivantes : 1° la restriction de la population ; 2° l'éducation générale ; 3° la modification de l'institution de la propriété privée conformément au principe équitable de la proportion entre la rémunération et l'effort, il ne pourrait pas y avoir de pauvreté, même sous le régime de la propriété privée et de la concurrence (1). Dès lors, la question du socialisme ne se pose pas d'une manière absolue, mais d'une manière toute relative ; le socialisme n'étant pas, comme le prétendent la plupart de ses apôtres, le seul remède, le seul refuge contre les maux actuels de l'humanité, la question qui se pose est simplement une question d'avantages compa-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 245.

rés (1). Il s'agit simplement de savoir si le socialisme présente de plus grands avantages que le régime de la propriété privée et de la libre concurrence.

SECTION IV

Le Progrès social et le socialisme.

§ 1° — Stuart Mill distingue d'abord deux genres de socialisme.

1° Le socialisme révolutionnaire qui se propose de substituer tout d'un coup la loi nouvelle à l'ancienne et de faire diriger toutes les ressources productives par une autorité centrale.

Stuart Mill désapprouve absolument cette forme du socialisme dans laquelle il semble confondre le principe révolutionnaire et le principe collectiviste. « L'idée seule, dit-il, de confier la direction de l'industrie à une agence centrale unique paraît tellement chimérique que personne n'ose proposer une manière de la mettre en pratique (2). »

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 245.

(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 376.

Cette citation nous prouve le peu de cas que Stuart Mill faisait des projets collectivistes à *forme centralisatrice* : il les assimilait aux projets révolutionnaires.

Il juge inutile d'insister sur l'injustice inadmissible qu'on ferait subir par là aux propriétaires actuels et est persuadé que si le socialisme ainsi entendu pouvait jamais être mis en œuvre, il n'aboutirait qu'à un lamentable échec et ramènerait notre société civilisée au temps de la plus épouvantable barbarie (1).

Cette conception est en effet en contradiction avec la loi même du Progrès qui est la libre transformation des opinions, le libre développement des individualités.

2° Le socialisme philosophique, tel que celui d'Owen et de Fourier. D'après ces doctrines, la propriété privée et la concurrence étant supprimées, la nation entière se diviserait en un grand nombre d'unités autonomes et la répartition des produits aurait lieu « par un acte de l'autorité soumis à certaines règles posées par la société (2) ».

Ce genre de socialisme a le grand avantage de pouvoir être mis en œuvre progressivement. Parmi les systèmes nés de cette conception, Stuart Mill distingue le communisme proprement dit et le Saint-Simonisme et le Fouriérisme.

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 376.

(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, pages 363-4.

§ 2. — *Le Communisme.* — Le trait essentiel du communisme est d'impliquer *égalité absolue dans la distribution des moyens physiques de vie et de jouissance* (1).

Le communisme n'admet point le principe de la rémunération proportionnée au travail et à l'abstinence. Son principe propre *fait appel à une justice plus élevée et concorde avec un état moral bien plus élevé de la nature humaine* (2).

Le principe de la rémunération proportionnée au travail est juste autant que le plus ou moins de travail est *voulu* ; mais, dès l'instant où ce plus ou moins dépend de différences naturelles de force ou de capacité, ce principe est lui-même une injustice ; il donne plus à ceux qui ont été le plus favorisés par la nature (3).

Le communisme est d'ailleurs très possible et Stuart Mill ne voit aucun empêchement essentiel à la réalisation de villages-communautés de quelques milliers d'habitants qui feraient de la production pour le compte commun (4), ce système maintenant cepen-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 237. et suiv.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 247.

(3) Le droit à l'assistance et au travail est un correctif à cette injustice, mais un correctif insuffisant; les faibles restent toujours moins bien traités que les forts.

(4) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, 238.

dant la propriété privée des articles de consommation.

« Le trait distinctif du socialisme n'est pas de mettre tout en commun, mais de faire la production pour le compte commun, de ranger tous les instruments de production dans la propriété commune. On ne saurait donc contester la possibilité de mettre en pratique le socialisme conçu d'après le plan des villages d'Owen ou de Fourier. Le gouvernement de la production totale d'une nation est tout autre chose ; seulement une association agricole et manufacturière de deux à quatre mille habitants, dans d'assez bonnes conditions de sol et de climat, serait plus facile à conduire que mainte compagnie montée par actions (1). »

Mais, pratiquement et actuellement, le communisme est-il plus avantageux ?

« S'il fallait choisir, dit Stuart Mill, entre le communisme avec toutes ses chances et l'état actuel de la société avec toutes ses souffrances et ses injustices ; si l'institution de la propriété privée entraînait nécessairement avec elle cette conséquence que le produit du travail soit réparti, ainsi que nous le voyons aujourd'hui, presque toujours en raison inverse du travail accompli, la meilleure part échéant à ceux qui n'ont jamais travaillé, puis à ceux dont le travail est

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* Revue philosophique, page 364.

presque purement nominal et ainsi de suite d'après une échelle descendante, la rémunération diminuant à mesure que le travail devient plus pénible et plus rebutant, jusqu'au point où le travail physique le plus fatigant et le plus fait pour épuiser les forces corporelles ne peut compter qu'il se procurera les choses nécessaires à la vie ; s'il n'y avait d'alternative qu'entre cet état de choses et le communisme, toutes les difficultés du communisme, grandes ou petites, ne seraient qu'un grain de poussière dans la balance (1). »

Ainsi, on objecte généralement au communisme que, lorsque son principe de répartition sera mis en œuvre, chacun évitera de faire sa juste part de travail. Mais Stuart Mill constate que, 90 fois sur 100, il en est de même sous le régime actuel.

Sans doute le travail du communiste pourra être moins productif que celui du propriétaire ou du patron dans l'état social actuel; mais il est incontestable qu'il sera probablement plus productif que celui de l'ouvrier salarié d'aujourd'hui, qui, généralement, n'est pas du tout intéressé à la quantité et à la qualité du produit de son travail (2). De plus, il faut compter avec le développement possible de l'esprit du bien public.

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 243.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 240.

Par suite de l'éducation universelle et des heureux effets de la coopération, toute la force dépensée aujourd'hui par la concurrence pour le bien privé sera dépensée par l'émulation pour le bien public : nous avons vu, en effet, que le Progrès social agissant sur la *concurrence* doit la transformer en *émulation*.

On objecte aussi au communisme, que si chaque membre de la communauté est assuré d'avoir de quoi vivre, la population s'accroîtra trop rapidement. A cette objection Stuart Mill répond qu'il espère au contraire que le communisme enrayera complètement le grand mal de la surpopulation.

« Dans des circonstances ainsi modifiées, l'opinion ne manquerait pas de réprouver, et si la réprobation n'était pas suffisante, de réprimer par des peines quelconques cette satisfaction coupable, ou toute action personnelle de l'individu aux dépens de la communauté (1) ». Nous ne comprenons donc point comment L. Cossa peut trouver contradictoire chez Stuart Mill la combinaison de ses aspirations socialistes et de son adhésion aux théories de Malthus (2).

Enfin on objecte aussi au communisme les difficultés qu'il présenterait pour la répartition du travail et

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 242.
(2) L. Cossa : *Histoire des Doctrines économiques*, page 344. Cette opinion se trouve aussi formulée par Ingram : *Histoire de l'économie politique*, page 219.

des produits du travail. Stuart Mill ne se dissimule pas ces difficultés, mais il ajoute que « l'ordonnance la plus mauvaise et la plus injuste qui pourrait s'établir relativement à de pareils points, sous l'empire du système ayant l'égalité pour but, serait si loin de l'inégalité et de l'injustice avec lesquelles le travail (sans parler des salaires) est réparti aujourd'hui qu'elle mériterait à peine d'être comptée en comparaison (1) ».

En somme, pratiquement, le communisme vaudrait encore bien mieux que l'état social actuel, mais pour être réalisable, il devrait respecter la liberté individuelle. Il est d'abord certain que le communisme pourra sans peine être plus favorable à la liberté que les institutions actuelles. « Les entraves imposées par le communisme seront la liberté en comparaison de la condition actuelle de la plupart des êtres appartenant à la race humaine (2). »

Mais ce n'est pas comparativement à l'état social actuel qu'il faut apprécier les avantages du communisme et juger de ses inconvénients (3).

Nous savons, en effet, que tous ces maux sociaux ne sont nullement la conséquence des principes

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 243.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 245, 246.
(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 246.

même de la propriété privée et de la concurrence. Aussi faut-il simplement se demander si la mise en œuvre du communisme est actuellement plus utile et plus pratique que la modification du régime de la propriété privée, conformément à son principe, et l'amélioration de la libre coucurrence par l'éducation générale, la coopération et la restriction de la population ?

Nous connaissons déjà en partie la réponse de Stuart Mill. Il estime que dans l'état présent des choses la concurrence est un stimulant indispensable, qu'elle n'est pas seulement utile mais nécessaire. Pour le bon fonctionnement du communisme, il faudrait que le mobile de l'intérêt général fût assez puissant sur chaque individu pour lui faire vaincre sa paresse. Or, actuellement, les choses sont loin de se pásser ainsi. « Pour la plupart des hommes, le seul motif assez constant et assez persistant pour vaincre l'influence toujours prépondérante de l'indolence et de l'amour du bien-être, pour conduire les hommes à s'attacher sans relâche à un travail presque toujours fatigant et sans attrait, c'est la perspective d'améliorer leur propre condition économique et celle de leur famille (1) ».

L'organisation communiste, en assurant à chaque

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* Revue philosophique, page 365.

individu une égale rémunération, détruirait ce mobile aujourd'hui indispensable et le mobile de l'intérêt général ne serait pas encore assez fort pour le remplacer. « A moins d'opérer sur une portion choisie de la population, il faut compter que l'intérêt personnel sera longtemps encore une cause qui poussera l'homme à consacrer aux affaires industrielles plus de zèle et d'attention que n'en pourraient inspirer les motifs d'un ordre plus élevé (1). » Et dès lors, il est évident que le principe de la rémunération proportionnée au travail, c'est-à-dire le principe de la propriété privée est actuellement plus avantageux à la société que le principe égalitaire du communisme. « Considéré comme un compromis avec le type égoïste du caractère, formé par la mesure de moralité actuelle et entretenu par les institutions sociales existantes, ce principe est éminemment utile ; et jusqu'à ce que l'éducation ait été complètement régénérée, il est bien probable qu'il réussira directement plutôt qu'un effort vers un idéal plus élevé (2). »

Il serait même à craindre que le communisme n'arrêtât, dans leur développement, les individualités.

Cet inconvénient résulte déjà dans les sociétés mo-

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme.* Revue philosophique, page 366.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 247, 248.

dernes de la tyrannie de la majorité : il serait apparemment beaucoup plus grand sous une organisation communiste, à moins que l'individu ne restât libre de faire partie d'une communauté dont l'esprit cadrerait avec ses propres aspirations (1).

« Les diverses considérations que je présente, nous dit Stuart Mill, n'ont pas pour but de faire conclure que le régime communiste ne saurait être dans l'avenir la forme sociale la mieux adaptée aux besoins et à la condition du genre humain. Nous connaissons trop peu ce que peuvent accomplir l'action individuelle ou le socialisme, sous leur forme la plus parfaite, pour décider, en connaissance de cause, laquelle des deux sera la forme définitive de la société humaine. S'il est possible de hasarder une conjecture, la décision de la question dépendra probablement surtout d'une considération : à savoir lequel des deux systèmes s'accorde avec la plus grande somme de liberté et de spontanéité humaine... La perfection de l'organisation sociale et de la moralité pratique serait de garantir à tout individu une indépendance et une liberté d'action complètes qui ne fussent soumises à d'autres restrictions que de ne faire aucun tort à ses semblables (2) ».

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 373.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 245.

Le communisme ne pourra donc réussir que par l'éducation intellectuelle et morale des membres de la société.

Actuellement, il n'y a que l'élite de l'humanité qui saurait le mettre en pratique : c'est à elle à en faire l'épreuve. Le communisme a droit à cet essai : ce n'est que grâce à des expériences qu'il pourra peu à peu arriver à se substituer au régime actuel. Ces expériences, telles qu'Owen ou Fourier les ont tentées, ne sont autre que des sociétés coopératives dans lesquelles le principe du communisme est appliqué.

Stuart Mill considère en effet la coopération comme ayant un caractère socialiste (1) : grâce à elle, capita-

(1) Cependant nous lisons dans L. Cossa : *Histoire des Doctrines économiques*, page 345 : « Il y a contradiction entre les idéals du véritable socialisme ennemi de toute concurrence et l'apologie des sociétés coopératives de production qui ne font que substituer la concurrence des entreprises collectives d'ouvriers à la concurrence des entreprises individuelles. » Ingram adresse à Stuart Mill le même reproche (*Histoire de l'économie politique*, page 218). Y a-t-il contradiction entre les idéals du *véritable socialisme* et la coopération? Nous n'avons pas à répondre ici à cette question. Mais le socialisme, *tel que le concevait Stuart Mill*, s'accommodait très bien de la coopération. D'une part, grâce à la coopération, les capitaux, au lieu d'appartenir à des individus, appartiendront à des associations, à des communautés, et Stuart Mill nous dit que le mot socialisme s'applique à tout système qui demande que la terre et les instruments de production soient la propriété de *communautés*, ou d'*associations*, ou du gouvernement. D'autre part, grâce à la coopération, la production se fera en commun,

listes et travailleurs fusionneront en une seule classe, la concurrence ne se fera plus entre ouvriers, mais seulement entre associations et pour le bien général. C'est cette communauté d'intérêt qui fait que la coopération se prête à l'expérience communiste, et Stuart Mill attend d'elle une révolution morale.

Ces tentatives ne pourront d'ailleurs, si elles sont bonnes, que donner aux hommes cette éducation absolument nécessaire à l'avènement du communisme : l'esprit de concurrence deviendra l'esprit d'émulation et les hommes, au lieu d'être des adversaires acharnés à la poursuite de leurs intérêts privés, rivaliseront de zèle pour le bien général ; et cette rivalité qui servira les intérêts de tous, cette lutte pour le plus grand bonheur de la collectivité aura alors cessé d'être cette espèce de concurrence que les socialistes déclarent si nuisible (1). Stuart Mill ne se refuse pas à croire qu'une telle éducation ne puisse un

la sympathie sociale se développera et l'avènement du communisme sera facilité. Et Stuart Mill considérait si bien la forme coopérative ainsi qu'une forme socialiste qu'après l'avoir prônée dans ses principes comme remède aux maux actuels, il conclut : « Je suis d'accord avec les écrivains socialistes sur leur manière d'apprécier la forme que l'industrie doit prendre par l'effet du progrès... Mais je suis complètement opposé à la portion la plus remarquable et la plus violente de leurs enseignements, à leurs déclamations contre la concurrence » (*Principes E. P.* Tome 2, page 346).

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 241.

jour être étendue à tous les membres de la nation et les rendre aptes au communisme, mais il est convaincu que cette transformation est très difficile et que *l'état actuel ne fera place à l'état nouveau qu'avec une grande lenteur* (1).

« Nous pouvons dès à présent, sans essayer de poser des bornes aux facultés humaines, affirmer que longtemps encore l'économiste aura surtout à s'occuper des conditions d'existence et de progrès propres à une société fondée sur la propriété particulière et la concurrence des individus ; et que l'objet qu'on doit avoir principalement en vue dans la période actuelle du progrès de l'humanité n'est pas le renversement du système de la propriété privée, mais son amélioration et la complète participation de tous les membres de la communauté à ses avantages (2). »

Mais il ne faut pas oublier que, le principe de l'égale répartition étant plus juste que le principe de la rémunération proportionnée à l'effort, et conforme à un état de société dont le niveau est plus relevé, il est désirable que le communisme soit un jour réalisé.

Aussi Stuart Mill se montre-t-il favorable à toutes les expériences communistes et espère-t-il que le Progrès social, grâce à l'éducation et à la coopération, conduira

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 373.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 252.

à cet idéal d'égalité dans la répartition conciliée avec la liberté individuelle.

§ 3. — Le Saint-Simonisme et le Fouriérisme.

A. *Saint-Simonisme.* — Le principe de la rémunération proportionnée au travail serait conservé, mais travail et rémunération seraient déterminés arbitrairement par une autorité directrice. Stuart Mill estime ce projet trop chimérique (1).

B. *Fouriérisme.* — Le principe de la rémunération proportionnée au travail serait aussi conservé mais appliqué d'après certaines règles déterminées.

Stuart Mill a pour ce système de grandes sympathies : c'est, à ses yeux, de toutes les combinaisons socialistes la plus habile et la plus ingénieuse.

Le Fouriérisme a su éviter toutes les grandes objections formulées contre le socialisme en s'attachant à rendre le travail attrayant et en ne supprimant aucun des motifs d'activité qui existent sous le régime présent. Puisqu'il ne se heurte nullement aux lois fondamentales de l'état social actuel, on n'est pas en droit de déclarer qu'il n'a pas de chances de réussite. « Il y a lieu de désirer que ce système subisse l'essai loyal, seule pierre de touche qui permette de juger de la

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 248, 249.

possibilité de mettre en pratique un nouveau système de vie sociale (1). »

§ 4. — « Toute théorie d'amélioration sociale susceptible d'être soumise à une épreuve expérimentale devrait pouvoir être éprouvée et même encouragée dans ses épreuves (2). » L'Etat doit donc favoriser les expériences socialistes ou autres et, à cette fin, la liberté d'association doit être complète.

C'est de ces expériences coopératives que Stuart Mill attend l'émancipation des classes ouvrières et la découverte des conditions « qui sont indispensablement nécessaires pour effectuer sans injustice, ou même pour effectuer d'une manière absolue la régénération à laquelle elles aspirent (3) ».

SECTION V

Résumé

Le grand mal social de la pauvreté existe non pas tant parce que la production de la richesse est insuffi-

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 249 à 252.

Fragments sur le socialisme. « Revue philosophique, pp. 374, 375.

(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 474.

(3) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 2, p. 475.

sante que parce que sa distribution est mauvaise Deux modes équitables de répartition sont concevables : la répartition égale pour tous, la répartition proportionnée au travail et à l'abstinence. Le premier de ces modes est le principe même du communisme ; il est conforme à un idéal de justice plus élevé que le second qui est le principe même de la propriété privée et qui, pour arriver à la suppression totale de la pauvreté, doit être complété par le droit à l'assistance et au travail. Mais, *actuellement*, le mode de la répartition proportionnée au travail et à l'abstinence est plus utile et plus pratique ; et d'ailleurs le Progrès social, de lui-même, par l'éducation et la coopération, conduit à une application de plus en plus parfaite de ce principe. Sa mise en œuvre intégrale est soumise à deux conditions :

1° La libre concurrence se substituant à la coutume, élargissant son champ d'action, et tendant, sous l'influence du Progrès social, à la fusion des classes et au triomphe du mobile de l'intérêt général ; 2° la nationalisation de la rente et la limitation du droit à l'héritage. Ces deux modifications à l'institution actuelle de la propriété privée sont indispensables pour que cette institution se trouve en conformité avec le principe même de son existence.

Ainsi se trouvera réalisé le principe de la rémunération proportionnée au travail, du droit au produit du

travail : ainsi se trouvera établie sur sa base fondamentale l'institution de la propriété privée.

Et point n'est besoin pour obtenir ce résultat de confier à l'Etat le soin de proportionner la rémunération au travail ainsi que le demandent les socialistes.

C'est ainsi que Stuart Mill a pu adopter, au nom même des principes économiques, certains desiderata socialistes et espérer en l'avenir du communisme. Ce sont des considérations tirées du Progrès social qui l'ont conduit à cette doctrine.

En prenant pour point de départ les manifestations actuelles de ce Progrès, l'émancipation des classes laborieuses et leurs revendications, en suivant l'évolution de ce Progrès tendant à la réalisation du principe de la Propriété privée, en demandant que la législation de l'institution de la Propriété privée se conforme à l'œuvre de ce Progrès, Stuart Mill a fait principalement usage de la méthode déductive renversée.

Dans le chapitre suivant, nous allons montrer comment cette doctrine se trouve en harmonie avec la thèse fondamentale de l'œuvre de Stuart Mill, avec la thèse utilitariste, et comment elle peut se déduire directement du principe utilitaire.

CHAPITRE III

LE PRINCIPE UTILITAIRE ET LES PRINCIPES DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DU COMMUNISME

Le principe d'utilité a toujours été la clef de voûte de toutes les connaissances de Stuart Mill (1).

La doctrine utilitariste ne se trouve-t-elle pas en opposition avec la théorie des Progrès de la distribution que nous venons d'exposer ? N'en serait-elle pas plutôt la confirmation dernière ? La doctrine utilitaire se base sur un *fait* : *chacun désire son bonheur* (2). Mais, et Stuart Mill le répète à satiété, « le bonheur qui est le critérium *utilitaire* de ce qui est bien dans la conduite n'est pas le bonheur propre de l'agent, mais celui de tous les intéressés » (3).

La maxime suprême de la morale utilitaire est donc le plus grand bonheur de tous.

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, pages 63 et 170.
(2) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 66.
(3) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 31.

De ce principe du plus grand bonheur se déduit directement « le principe abstrait le plus élevé de la justice sociale et distributive... *Le bonheur d'une personne doit exactement compter pour autant que le bonheur d'une autre personne* (1) ».

Il y a donc pour chaque individu un droit à un bonheur égal à celui des autres.

Tous les êtres humains ont un droit égal au bonheur. Ce principe appliqué à la justice distributive est le principe même du communisme et Stuart Mill en proclame l'excellence, puisqu'il se déduit directement de la maxime première, de la maxime fondamentale de l'utilitarisme, de la loi morale par excellence.

Stuart Mill reconnaît donc formellement que *le droit de chacun au bonheur renferme un droit égal à tous les moyens pour atteindre ce bonheur* (2), mais il ajoute aussitôt : « à moins que les conditions inévitables de l'existence et l'intérêt général dans lequel est compris l'intérêt individuel ne posent des limites à cette maxime... On estime que toute personne a *droit* à un traitement égal, à moins que quelque convenance sociale reconnue ne demande le contraire (3) ».

Or, dans l'état présent des choses, il est de l'intérêt général que le régime de la propriété privée soit main-

(1) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 121.
(2) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 122.
(3) Stuart Mill : *Utilitarisme*, pages 122-3.

tenu, il est de l'intérêt général que la rémunération, au lieu d'être égale pour tous, soit proportionnée au travail et à l'abstinence.

« Avoir droit, nous dit Stuart Mill, c'est avoir quelque chose dont la société doit me garantir la possession : si on me demande pourquoi la société doit me la garantir, je n'ai pas de meilleure raison à donner que celle de l'utilité générale. »

Et puisqu'il est d'utilité générale de donner à chacun le produit de son travail et de son abstinence (Stuart Mill, nous l'avons longuement établi dans le chapitre précédent, estime qu'actuellement il en est ainsi), il faut donc proclamer le droit au produit du travail et de l'abstinence, et cela au nom même de l'utilité générale, du plus grand bonheur de tous, du principe utilitaire. Voilà, pour Stuart Mill, le fondement du droit au produit intégral du travail.

Il est donc juste que la propriété privée soit maintenue puisqu'elle est essentiellement impliquée dans le droit au produit du travail et de l'abstinence ; mais il est juste aussi que, pour se conformer à son principe, elle subisse certaines modifications (nationalisation de la rente, limitation du droit à l'héritage).

« La justice reste le nom approprié à certaines utilités sociales, de beaucoup les plus importantes... De là toutes les inégalités sociales... L'histoire entière des progrès sociaux est formée de la série des transi-

tions qui amènent une coutume ou une institution à passer du rang de nécessité première dans l'existence sociale, à celui d'injustice, de tyrannie universellement condamnée. Cela s'est passé ainsi pour les distinctions entre les esclaves et les hommes libres, les nobles et les serfs, les patriciens et les plébéiens (1). »

Voilà pourquoi si actuellement, le principe équitable de la justice distributive est d'accorder à chacun le produit de son travail et de son abstinence, le principe communiste n'en reste pas moins plus parfait, plus juste, et « adapté à une condition morale plus élevée de la race humaine (2)... Aussi est-ce vers ce principe abstrait le plus élevé de la justice sociale et distributive que doivent tendre les institutions et les efforts des citoyens vertueux (3) ».

Comment pourra se réaliser ce grand progrès ? Ce sera par « l'association du sentiment du devoir au principe d'utilité *basée* sur *un sentiment naturel puissant*. Cette base, lorsqu'on reconnaît le bonheur général comme le grand principe de la morale, constitue la force de la morale utilitaire. Ce fondement si solide est celui des sentiments sociaux de l'humanité ; c'est le désir d'être en union avec nos semblables, désir qui, grâce à l'influence de la civisalition en progrès, tend

(1) Stuart Mill : *Utilitarisme*, pages 123-4-5.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 247.
(3) Stuart Mill : *Utilitarisme*, page 121.

chaque jour à devenir plus intense. Les hommes se familiariseront avec *la coopération*, avec l'action en vue d'un but collectif et individuel... Chaque réforme politique doit y contribuer en faisant disparaître les causes des oppositions d'intérêt, en *détruisant les inégalités entre les individus et les classes* qui font qu'on peut encore négliger le bonheur de toute une partie de la société. Dans un état progressif de l'esprit humain, les influences qui provoquent chez l'homme le sentiment de son union avec ses semblables doivent devenir chaque jour plus fortes... La société est encore dans un état de progrès relativement primitif... Cependant, dès maintenant, une personne dont les sentiments sociaux sont cultivés ne peut plus considérer les autres hommes comme ses rivaux dans la poursuite du bonheur » (1).

Voilà pourquoi Stuart Mill a cru à la possibilité du communisme dans l'avenir et de certaines expériences communistes actuellement. Voilà pourquoi il a écrit dans ses *Mémoires* : « Notre idéal de progrès dépassait de beaucoup celui de la démocratie et *nous classait décidément sous la domination générale de socialistes.* D'un côté nous détestions avec la plus grande énergie cette tyrannie de la société sur l'individu qui, suivant l'opinion générale, gît au fond de la plupart des sys-

(1) Stuart Mill : *Utilitarisme*, de la page 58 à la page 64.

tèmes socialistes, de l'autre nous portions nos regards vers une époque où la société ne sera plus divisée en deux classes, l'une d'oisifs, l'autre de travailleurs, où la règle que ceux qui ne travaillent pas ne mangent pas non plus sera appliquée non seulement aux pauvres, mais sans acception de personnes ; où le partage du produit du travail au lieu de dépendre, comme cela se passe aujourd'hui, d'une façon si générale, de l'accident de sa naissance, se fixera par un accord basé sur le principe reconnu de la justice ; où, enfin, il ne sera plus impossible aux hommes de travailler énergiquement à acquérir des profits qui ne seront pas exclusivement à eux, mais qu'ils sont tenus de partager avec la société au sein de laquelle ils vivent. Nous pensions que le problème social de l'avenir consistait à concilier la plus grande liberté d'action de l'individu avec le droit de tous sur la propriété des matières brutes qu'offre le globe et avec une participation de tous dans les profits du travail commun (1). »

(1) Stuart Mill : *Mémoires* 221 et 222. « Le plus remarquable trait caractéristique de Stuart Mill, trait moins anglais que français, était l'intervention constante, dans ses spéculations sociales, d'un élément idéal et imaginatif et l'ardente conviction que l'effort, la sagesse et l'habileté des hommes peuvent, si les arrangements sociaux leur en donnent la liberté, élever la destinée humaine à un degré que nous ne saurions concevoir dans le présent. » John Morley, cité par Fernand Faure, *Nouveau dictionnaire d'économie politique*. Article Stuart Mill.

La doctrine utilitaire est donc en parfaite harmonie avec celle des Progrès de la distribution et en est la vérification complémentaire.

Nous avons vu que les tendances socialistes de Stuart Mill ont une double source : 1° *empirique* : l'influence du Progrès social sur la distribution des richesses tendant actuellement à conformer cette distribution au principe de la rémunération proportionnée au travail et à l'abstinence, c'est-à-dire au principe même de la propriété privée, et pouvant tendre ultérieurement à la conformer au principe du communisme ; 2° *déductive* : le principe de la doctrine utilitaire ou principe du plus grand bonheur de tous.

CHAPITRE IV

LE SOCIALISME DE STUART MILL

§ 1. — Stuart Mill n'est pas socialiste révolutionnaire. La Révolution est l'ennemie du Progrès : c'est lentement que, pour avoir des effets durables, les réformes doivent s'accomplir. Si les socialistes révolutionnaires parvenaient un jour à détenir le pouvoir, ils feraient revenir la société au temps de la plus effroyable barbarie et retarderaient le Progrès dans sa marche (1).

§ 2. — Stuart Mill n'est pas socialiste d'Etat. On serait porté cependant à croire que Stuart Mill doit être un Etatiste, puisque, ainsi que les docteurs allemands de cette forme nouvelle du socialisme, il part du point

(1) Voir plus haut, page 103.
De plus Stuart Mill traite de chimérique, le système socialiste (ou collectiviste) qui prétend prendre possession de la totalité du sol et du capital du pays, et se mettre à l'administrer d'ores et déjà pour le compte du public.

de vue de l'école historique. Stuart Mill ne mérite en effet nullement les critiques adressées aux économistes classiques par les Hildebrand, les Schmoller, etc. ; non seulement il n'a pas cru à l'existence et à l'immutabilité de l'*homo œconomicus* et de lois économiques naturelles planant au-dessus du temps et de l'espace, mais il reproche lui-même à la plupart des économistes de « regarder leur expérience présente du genre humain comme étant d'une validité universelle ; de prendre les phases temporaires ou locales du caractère humain pour la nature humaine elle-même ; de n'avoir aucune foi dans la flexibilité de l'esprit ; et de juger impossible, en dépit des plus fortes preuves, que la terre puisse produire des êtres humains d'un type différent de celui qui leur est familier dans leur propre siècle ou même peut-être dans leur propre pays (1) ».

Et ailleurs, il leur reproche aussi « d'appliquer les conclusions tirées d'un certain état de société à d'autres états dans lesquels beaucoup d'éléments ne sont pas les mêmes (2) ». Car « toutes les questions d'institutions politiques sont relatives et non absolues... et toute théorie ou philosophie de la politique suppose une théorie préalable du progrès humain, ou, ce qui

(1) Stuart Mill : *Auguste Comte et le positivisme*, page 83.
(2) Stuart Mill : *Système de logique*, tome 2, page 499.

revient au même, d'une philosophie de l'histoire (1). »

Les lois économiques ne sont donc pas absolues ; elles sont relatives au progrès.

Les lois qui président à la distribution des richesses, loin d'être naturelles et immuables, sont ce que les font les opinions de la classe dirigeante de la société.

Quant aux lois qui président à la production, quoique indépendantes de la volonté humaine et purement dépendantes des conditions imposées par la nature constituante des choses extérieures et par les propriétés physiques et intellectuelles inhérentes à la nature humaine, elles subissent et peuvent subir des modifications par suite du développement de nos connaissances qui nous permettent de reculer les limites posées par la constitution essentielle des choses (2).

La doctrine de Stuart Mill et le socialisme d'Etat ont donc une clef commune : le relativisme historique.

Le mouvement des sciences sociales en Allemagne n'a pas été seulement l'œuvre de l'école historique de cette contrée : il a une de ses sources en Angleterre et plus spécialement dans les livres de Stuart Mill. « C'est dans les livres d'Auguste Comte ou de Darwin, de Buckle, de Spencer, de Stuart Mill qu'on trouvera

(1) Stuart Mill : *Mémoires*, page 155.
(2) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, pp. 233, 234.

le point d'origine de plus d'un changement de direction de la sociologie allemande (1). »

Stuart Mill, loin de mériter les reproches que l'école historique adresse aux économistes, a apporté sa pierre à l'édifice qu'elle essaie de construire.

Mais, si Stuart Mill et les socialistes d'état ont un point de départ à peu près commun, ils n'aboutissent pas aux mêmes conclusions.

De la non existence des lois naturelles, de la relativité des phénomènes économiques, de l'évolution historique des institutions, les socialistes de la chaire déduisent la nécessité de l'intervention de l'Etat pour mieux assurer et pour hâter le Progrès social dont il est le facteur le plus actif : le laisser faire est stérile, disent-ils.

Stuart Mill voit, au contraire, dans le développement des individualités, la manifestation de ce Progrès social, et actuellement, pour favoriser le développement des individualités, le laisser-faire est généralement la condition la plus utile ; il est cependant des cas où l'intervention de l'Etat, précisément parce qu'elle sera juste, développera les individualités beaucoup plus

(1) C. Bouglé. *Les sciences sociales en Allemagne*. Alcan, 1896, page 9. Jusqu'à ces dernières années, les ouvrages de A. Comte ont été peu lus en Allemagne : c'est la *logique* de Stuart Mill qui en a propagé la doctrine.

que le laisser-faire : c'est relativement à eux que l'Etat devra intervenir.

Il n'y a pas de critérium absolu de l'opportunité de l'intervention étatiste ; il n'y a qu'un critérium relatif : cette intervention, dans telles circonstances et dans telles conditions historiques données, déprimera-t-elle ou développera-t-elle l'individualité, sera-t-elle en opposition ou en conformité avec le Progrès social ?

C'est ainsi que la nationalisation de la rente et la limitation du droit à l'héritage sont des restrictions au principe du laisser-faire actuellement utiles.

C'est ainsi que la suppression de l'institution de la propriété privée serait une restriction à ce principe actuellement nuisible.

C'est ainsi que pour obtenir un mode de répartition conforme au droit au produit du travail et de l'abstinence, l'intervention de l'Etat est non seulement inutile, mais la libre concurrence est, dans l'état présent, indispensable.

L'Etat devra donc intervenir selon les temps et selon les lieux.

Cette doctrine toute relativiste et qui, dès lors, s'adapte beaucoup mieux à la thèse historique, tient un juste milieu entre l'école de l'Etatisme et celle du laisser-faire.

§ 3. — Stuart Mill n'est pas collectiviste. La théorie de la valeur est la base sur laquelle s'édifie le collectivisme : c'est en appliquant cette théorie aux modes actuels de la distribution que Karl Marx a été amené à déclarer que le profit du capital est une certaine quantité de travail non payé et à découvrir ce qu'il appelle le *mystère d'iniquité*.

Pour supprimer l'injustice de cet état de choses, le collectivisme propose de mettre en commun les instruments de production, terres et capitaux.

Stuart Mill n'a pas appliqué sa théorie de la valeur à l'explication des lois de la distribution et, dès lors, le point de vue collectiviste n'apparaît pas dans ses œuvres. Il reconnaît comme juste principe de répartition, celui de la rémunération proportionnée au travail et à l'abstinence : mais il n'en cherche pas le fondement dans la théorie de la valeur; et, loin de condamner la propriété privée au nom de ce principe, il la proclame nécessairement, essentiellement impliquée en lui. La propriété privée dérive directement du droit au produit du travail et de l'abstinence ; et le profit du capital, loin d'être une certaine quantité de travail non payé, est la juste rémunération du travail et de l'abstinence : sans doute cette rémunération peut être en certains cas fort exagérée, mais Stuart Mill compte sur le Progrès social pour atténuer cet

inconvénient et amener à la longue la suppression de la classe capitaliste.

§ 4. — Stuart Mill n'est pas un partisan immédiat du communisme ; mais il est communiste d'aspiration. L'idéal de la justice distributive serait la participation égale de chacun à la richesse ; et le Progrès social conduira probablement à cet idéal. Stuart Mill ne saurait encore déterminer par quelles institutions pareil résultat pourra un jour être atteint ; il a cependant foi illimitée dans les vertus de la coopération et estime qu'il faut encourager toutes les expériences communistes coopératives.

La seule chose absolument certaine c'est que, le communisme, lorsqu'il sera pratiquement possible, ne mettra plus aucun obstacle au développement des individualités.

§ 5. — Stuart Mill est partisan de la nationalisation du sol, puisqu'il veut que la rente de la terre revienne à l'Etat.

§ 6. — Stuart Mill, dans ses *Mémoires*, s'est déclaré lui-même socialiste, mais voici en quel sens :

« Socialiste, dit-il, est une appellation sous laquelle les partisans de systèmes très divers viennent se confondre, mais qui implique au moins l'idée d'un rema-

niement de l'institution de la propriété qui se rapproche beaucoup de l'abolition de cette institution. »

Or, Stuart Mill propose des modifications à l'institution de la propriété privée qui, au moins apparemment, se rapprochent beaucoup de son abolition.

Et ailleurs, il déclare que le mot socialisme n'implique pas nécessairement le communisme et s'applique à tout système qui demande que la terre et les instruments de production soient la propriété de *communautés* ou D'ASSOCIATIONS ou bien du gouvernement (1). Le trait distinctif du socialisme est, d'après lui, la production pour le compte commun (2).

Or, il est persuadé que, grâce à la coopération, les capitaux pourront devenir la propriété des associations et la production se faire en commun. Il est aussi d'accord avec la plupart des socialistes pour admettre le droit au produit du travail ; mais il en diffère : 1° en ce qu'il admet aussi le droit au produit de l'épargne ; 2° en ce que, tandis que les socialistes prétendent que cette rémunération proportionnée doit avoir lieu par voie d'autorité, il estime, au contraire, que la libre concurrence est, dans l'état présent, indispensable pour obtenir cette répartition, parce qu'elle est actuellement une condition du Progrès social. Aussi le socialisme de

(1) Stuart Mill : *Principes d'économie politique*, t. 1, p. 238.
(2) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, p. 364.

Stuart Mill est-il un socialisme *individualiste*. Certains critiques ont vu là une contradiction (1), mais nous ne partageons pas leur manière de voir. Il ne faut pas oublier en effet que Stuart Mill n'est partisan *absolu* ni du socialisme ni du laisser-faire et que la vérité réside, à ses yeux, dans la combinaison et la conciliation des extrêmes.

La doctrine de Stuart Mill porte l'empreinte de son esprit essentiellement *relativiste* : c'est ainsi qu'il a pu, pour des raisons d'utilité relative, être un partisan très décidé de la nationalisation du sol, et préconiser en même temps la petite propriété en Irlande.

La seule affirmation vraiment absolue qui se trouve dans son œuvre est celle de sa foi dans le Progrès social dont la condition essentielle est le développement des individualités. Le fond de sa pensée sur le socialisme, Stuart Mill nous l'a livré lorsqu'à la fin de sa carrière parlementaire, après s'être occupé pratiquement des grandes questions ouvrières, il écrivit ces lignes, dans lesquelles il se visait certainement lui-même : « On trouverait peut-être même en Angleterre que les meneurs les plus en vue et les plus actifs des classes ouvrières sont, dans le fond, de vrais socialistes. Mais, comme la plupart des hommes politiques anglais,

(1) L. Cossa : *Histoire des doctrines économiques*, pages 344, 345.
Ingram : *Histoire de l'économie politique*, pages 218-19.

ils savent mieux que leurs frères du continent que l'on ne saurait accomplir par un coup de main des changements grands et durables dans les idées fondamentales des hommes. Aussi dirigent-ils leurs efforts vers des buts qui semblent plus faciles à atteindre et se contentent-ils de garder pour eux toutes les théories extrêmes jusqu'à ce qu'on ait fait sur une petite échelle l'épreuve des principes qui les inspirent (1). »

§ 7. — Si Stuart Mill s'est lui-même proclamé socialiste, beaucoup d'auteurs l'ont aussi considéré comme un des promoteurs du socialisme.

A propos des économistes anglais, M. Ch. Gide déclare que « le beau livre de Stuart Mill est le premier où ait passé un souffle socialiste (2) ».

Et Karl Marx, après avoir cité Stuart Mill : « La thèse qui attribue un caractère historique aux conditions de la répartition et la dénie aux conditions de la production, marque le point de départ de la critique — une critique encore très timide — de l'économie bourgeoise (3). »

M. L. Price estime que les écrits de Stuart Mill sont teintés d'un socialisme dilué et marquent une période

(1) Stuart Mill : *Fragments sur le socialisme*. Revue philosophique, page 230.

(2) Ch. Gide : *Principes d'économie politique*, page 25. Note 1.

(3) Karl Marx : *le capital*. Traduction française, Giard et Brière, 1902, livre III, 7e partie, pages 491-2.

de transition (1). Citons enfin Benoît Malon qui, étudiant les progrès et les développements du socialisme, dit qu' « en Angleterre, la voie fut ouverte par J. S. Mill » (2). Mais ce socialisme anglais diffère beaucoup du socialisme continental : ce dernier n'a vraiment pénétré en Angleterre qu'en 1881, lorsque le docteur Aveling, gendre de Karl Marx, a fondé à Londres la Fédération Socialiste Démocratique. Quant au socialisme de Stuart Mill, il revit dans le socialisme Fabien. La Société Fabienne se déclarant socialiste invoque l'enseignement et l'exemple de Mill (3). Elle demande, il est vrai, que la propriété elle-même des instruments de travail soit collectivisée ; mais son esprit est comme l'esprit de Mill, très conciliateur (4).

Sa tactique est une tactique de pénétration lente dans l'esprit des masses par des conférences et des brochures. Elle approuve toutes les mesures prises dans l'intérêt des travailleurs : elle estime que la coopération, loin d'être hostile au socialisme, découle d'un même principe.

(1) L. Price : *A short history of political economy in England*, pages 95-6.

(2) Benoit Malon : *Le socialisme intégral*. Alcan et « Revue socialiste », 1890, page 218.

(3) Fabian, Tract. n° 15 : *English progress towards social democracy*, page 11.

(4) Son nom de Fabien vient de celui de Fabius le *Temporisateur*.

Elle favorise toutes les expériences de socialisme municipal qui ne sont autres que les expériences communistes préconisées par Mill : Elle se refuse à admettre la théorie Marxiste de la valeur. En somme, le socialisme Fabien est issu du socialisme de Mill (1).

La meilleure preuve de la vérité de cette assertion nous est fournie par les lignes suivantes écrites, en 1889 par l'éminent professeur Sidney Webb, l'un des vulgarisateurs les plus autorisés du socialisme Fabien : « La publication de « L'Economie politique » de J. S. Mill en 1848 marque convenablement la limite entre les anciens et les nouveaux Economistes (2) ».

Et après avoir déclaré qu'aujourd'hui l'école orthodoxe tend à fusionner avec l'école socialiste, que presque tous les nouveaux économistes sont socialistes, après avoir cité un article d'H. Sidgwick établissant que les projets socialistes sont en harmonie avec l'Economie politique, il continue : « Les socialistes anglais ne sont en aucune façon des adorateurs aveugles de Karl Marx... Sa théorie de la valeur n'a rencontré que peu d'appui dans les milieux économiques anglais, où celle de Jevons tend à devenir de plus en plus prépondérante. Quoique les *leaders* des

(1) Voir Albert Métin : *Le socialisme en Angleterre*. Alcan, 1897, pages 192 et suivantes.

(2) Sidney Webb : *Socialism in England*. Third édition Sonnenschein 1901, page 83.

deux plus grandes organisations socialistes aient été fortement influencés par Marx, l'armée du parti socialiste ne fonde pas son socialisme sur des théories économiques spéciales, mais sur les résultats évidents de la propriété individuelle, tels qu'ils apparaissent dans les forts paiements pour la rente et l'intérêt. La grande masse du socialisme inconscient de l'électeur et de l'homme d'Etat anglais se base simplement sur l'observation empirique et n'a certainement été affecté par aucune notion de plus-value. L'influence économique la plus puisssante parmi les socialistes radicaux est encore celle de John Stuart Mill (1) ».

Vu, le Doyen :
GLASSON.

Vu, le Président ;
A. DESCHAMPS.

Vu et permis d'imprimer,
Le vice-recteur de l'Académie de Paris :
GRÉARD.

(1) Sidney Webb : *Socialism in England*, pages 84 et 85.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (1)

A. *Ouvrages de Stuart Mill*

1° *Principes d'Economie Politique* (traduction française par Courcelle-Seneuil et Dussard), 3e édition revue sur la 7e édition anglaise, 1873. Guillaumin (2 vol).

2° *Fragments inédits sur le Socialisme*, dans la « Revue philosophique », mars et avril 1879. F. Alcan.

3° *Mémoires* (traduction française de l'Autobiography, par C. Cazelles), 3e édition. F. Alcan.

4° *Système de Logique* (traduction française par Peisse), 2e édition, 1880 (2 volumes), F. Alcan.

5° *La Liberté* (traduction française par Dupont White), 3e édition. Guillaumin.

6° L'*Utilitarisme* (traduction française par Le Monnier), 2e édition revue. F. Alcan.

7° *Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal* (publiée par Eugène d'Eichthal), 1898. F. Alcan.

8° *Auguste Comte et le Positivisme* (traduction française par Clémenceau), 6e édition, 1898. F. Alcan.

9° *Essays on some unsettled questions of Political Economy* dans *Early Essays*, 1897, Bell-London.

10° *Programma of the Land Tenure Reform Association*

(1) Tous les auteurs cités dans notre livre sont mentionnés dans cet index : le lecteur désireux de les consulter trouvera ici les indications nécessaires.

with an explanatory statement. Cité par la *Critique philosophique* du 19 juin 1873.

11° *Westminster and Quarterly Review*, avril 1849, page 31 et suivante. Cité par la *Critique philosophique* du 19 juin 1873.

B. *Ouvrages divers* (1)

1° Beauregard (Paul). — *Eléments d'Economie Politique.* Quantin, Larose et Forcel.

2° Bouglé (Ch.). — *Les Sciences sociales en Allemagne*, 1896. F. Alcan.

3° Cossa (L.). — *Histoire des Doctrines Economiques* (traduction française), 1899. Giard et Brière.

4° Fabian, Tract. n° 15. — *English Progress towards Social Democracy.* Seventeenth Thousand : Reprinted. The Fabian Society. London.

5° Gide (Ch.). — *Principes d'Economie Politique*, 7e édition, 1901. Larose et Forcel.

6° Ingram. — *Histoire de l'Economie Politique* (traduction française par Varigny et Bonnemaison), 1893. Larose et Forcel.

7° Leroy-Beaulieu (Paul). — *Traité Théorique et Pratique d'Economie Politique*, 2e édition, 1896. Guillaumin (4 vol.).

8° Malon (Benoît). — *Le Socialisme intégral*, 1890. F. Alcan et « Revue Socialiste ».

9° Marx (Karl). — *Le Capital* (traduction française par Borchardt et Vanderrydt), chez Giard et Brière, 1901-2.

(1) Pour avoir une vue d'ensemble sur la doctrine philosophique de Stuart Mill, on pourra lire le livre d'Henri Lauret : *Philosophie de Stuart Mill.* F. Alcan, 1886.

10° Menger (Anton). — *Le droit au produit intégral du travail* (traduction française sur la 2e édition par A. Bonnet). Giard et Brière 1900.

11° Métin (Albert). — *Le Socialisme en Angleterre*, 1897. F. Alcan.

12° Nouveau Dictionnaire d'Economie Politique de L. Say et J. Chailley-Bert. *Article J. Stuart Mill* par Fernand Faure. Guillaumin.

13° Price (L). — *A short history of political Economy in England.* Third édition. Methuen. London.

14° « Revue des Deux-Mondes », 15 avril 1855. Louis Reybaud. *J. Stuart Mill et l'Economie Politique en Angleterre.*

15° « Revue des Deux-Mondes », avril 1852. Ch. Gouraud. *Les tendances de l'Economie Politique en Angleterre et en France.*

16° Webb (Sidney). — *Socialism in England.* Third édition. Sonnenschein, 1901. London.

TABLE DES MATIÈRES

—

	Pages
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. — L'Esprit et la Méthode de Stuart Mill	7
Section I. — L'évolution de Stuart Mill	7
Section II. — La méthode de Stuart Mill et les Doctrines socialistes	17
CHAPITRE II. — Le Progrès Social et la Distribution des Richesses	34
Section I. — Le Progrès Social et la Concurrence.	34
Section II. — Le Progrès Social et la Propriété privée	54
Section III. — Le Progrès Social et le Droit à l'Assistance et au travail	72
Section IV. — Le Progrès Social et le Socialisme	77
Section V. — Résumé	91
CHAPITRE III. — Le Principe Utilitaire et les Principes de la Propriété privée et du Communisme	94
CHAPITRE IV. — Le Socialisme de Stuart Mill	101

Imprimerie BUSSIÈRE. — Saint-Amand (Cher).